Revenue Canada
Customs and Excise

1987-88
Estimates

Part III

Expenditure Plan

87-02896/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with part II.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987

En vente au Canada par l'entremise de nos

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1988-III-36 au Canada: $6.00

ISBN 0-660-53684-6 à l'étranger: $7.20

Prix sujet à changement sans préavis

Tous droits réservés. On ne peut reproduire aucune partie du présent ouvrage, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photographique) ni en faire un enregistrement sur support magnétique ou autre pour fins de dépistage ou après diffusion, sans autorisation écrite préalable des Services d'édition, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9.

1987-88 Estimates

Part III

Revenue Canada
Customs and Excise

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

The Plan is divided into three sections. Section I presents an overview of the departmental program including a summary of its current plan and performance. Section II identifies, for each activity, the expected results and other key performance information that form the basis for the resources requested. Section III provides further information on costs and resources as well as analyses that the reader may require to understand the program more fully.

Section I is preceded by Details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents as well as to aid in assessing the Program's performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. The financial summary in Section I provides cross references to information found in Section II. In addition, references are made throughout the document to provide the reader with more detail on items of particular interest.

Table of Contents

Details of Spending Authorities

A. Authorities for 1987-88 - Part II of the Estimates 4

B. Use of 1985-86 Authorities - Volume II of the Public Accounts 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1987-88
   1. Highlights 6
   2. Summary of Financial Requirements 7
B. Recent Performance
   1. Highlights 8
   2. Review of Financial Performance 8
C. Background
   1. Introduction 9
   2. Mandate 10
   3. Program Objective 10
   4. Program Organization for Delivery 10
D. Planning Perspective
   1. External Factors Influencing the Program 13
   2. Update on Previously Reported Initiatives 14
E. Program Effectiveness 19

Section II
Analysis by Activity

A. Excise 23
B. Customs 29
C. Corporate Administration 37

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
   1. Financial Requirements by Object 40
   2. Personnel Requirements 41
   3. Capital Expenditures 43
   4. Revenue 44
   5. Net Cost of Program 45
B. Other Information 46

Details of Spending Authorities

A. Authorities for 1987-88 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1987-1988 Main Estimates	1986-1987 Main Estimates
	National Revenue		
	Customs and Excise		
1	Operating expenditures	**403,801**	386,541
5	Capital expenditures	**25,571**	19,878
(S)	Minister of National Revenue - Salary and motor car allowance	**40**	40
(S)	Contributions to employee benefit plans	**49,677**	45,361
	Total Department	**479,089**	451,820

Votes - Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1987-88 Main Estimates
	National Revenue	
	Customs and Excise	
1	Customs and Excise - Operating expenditures	**403,801,000**
5	Customs and Excise - Capital expenditures	**25,571,000**

Program by Activities

(thousands of dollars)	1987-88 Main Estimates				1986-87
	Authorized person-years	Budgetary Operating	Capital	**Total**	Main Estimates
Excise	1,553	74,489	331	**74,820**	73,643
Customs	7,334	316,682	6,114	**322,796**	305,771
Corporate Administration	851	62,347	19,126	**81,473**	72,406
	9,738	453,518	25,571	**479,089**	451,820
1986-87 Authorized person-years	10,045				

B. Use of 1985-86 Authorities - Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	**Actual Use**
	Budgetary			
	Customs and Excise			
1	Operating expenditures	359,926,000	369,862,600	**359,061,002**
5	Capital expenditures	14,380,000	11,994,000	**8,443,383**
(S)	Minister of National Revenue - Salary and motor car allowance	42,000	42,000	**39,530**
(S)	Contributions to employee benefits plans	43,278,000	47,736,489	**47,738,959**
	Total Program	417,626,000	429,635,089	**415,282,874**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1987-88

1. Highlights

- The Department will continue to implement the five-year downsizing plan which was developed in response to the May 1985 Budget. The 1987-88 reduction will total 273 person-years (see pages 14, 28, 36 and 39).

- The conversion of the Customs Tariff to the language of the Harmonized System and the installation of related automated systems will continue with national implementation scheduled for January 1988 (see pages 16 and 35).

- The automation of data collection, manipulation and access inherent in the Customs Commercial System will continue during 1987-88 with national implementation scheduled for January 1988 (see pages 16 and 35).

- The Narcotics Interdiction Program, which targets courier and commercial shipments suspected of involvement in the importation of narcotics, will continue to be emphasized.

- Administration of the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program will continue in 1987-88 and is now scheduled to end January 1, 1988 (see page 15).

- In June 1987, Customs and Excise will host the Customs Cooperation Council Plenary Sessions and Policy Commission meetings in Ottawa and Quebec City (see page 18).

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements by Activity ($000)

	Estimates 1987-88	Forecast 1986-87	Change	For Details See Page
Excise	**74,820**	73,544	1,276	24
Customs	**322,796**	305,332	17,464	30
Corporate Administration	**81,473**	67,458	14,015	38
	479,089	446,334	32,755	
Authorized person-years	**9,738**	10,015	(277)	

Explanation of 1986-87 Forecast: The 1986-87 expenditure forecast (as at November 30, 1986) is $5.5 million less than the 1986-87 Main Estimates. This difference is mainly the result of the February 1986 Budget Restraint Program ($1.9 million) and cost rescheduling for the Personal Alarm Security System ($4 million).

Explanation of Change: The estimated expenditures for 1987-88 Main Estimates exceed the 1986-87 forecast by $32.7 million (7.3%). This results from an increase in personnel costs of $16.2 million, an increase in goods and services costs of $7.9 million as well as an increase of $8.6 million in capital costs (see page 40). The increase in personnel expenditures is generally a result of inflation. Increases in goods and services and capital requirements are largely because of major developmental activities, specifically, the Customs Commercial System (see page 15) and the Personal Alarm Security System (see page 17).

Figures 2 and 3 illustrate the departmental resource distribution for 1987-88.

Figure 2: Person-Years by Activity 1987-88

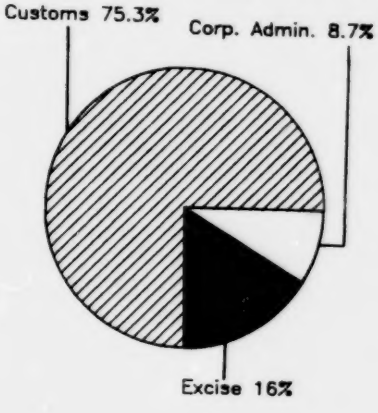

Figure 3: Gross Expenditures by Category 1987-88

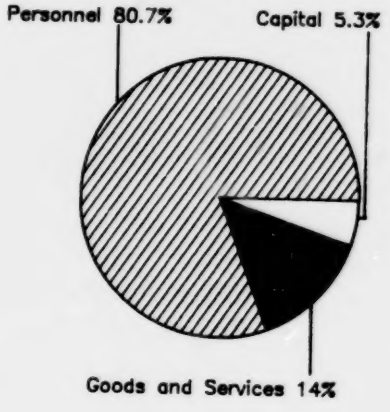

B. Recent Performance

1. Highlights

- Provisions of the new Customs Act were implemented in 1986-87 (see page 15).
- The Postal Improvement Plan designed to improve the efficiency and effectiveness of handling dutiable mail was implemented in 1986-87.
- The Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program continued through 1986-87 (see page 15).
- Approximately 4.0 million additional international travellers will be processed in 1986-87, a large portion of which resulted from Expo '86 in Vancouver.
- The number of narcotics seizures by Customs Drug Teams and regular Customs operations increased by 11% in 1985-86.
- The first phase of the Person-Year and Cost Reduction Plan was completed in 1986-87, resulting in a saving of 370 person-years (see page 14).

2. Review of Financial Performance

Figure 4: 1985-86 Financial Performance ($000)

	1985-86		
	Actual	Main Estimates	Change
Excise	71,298	68,461	2,837
Customs	286,790	287,924	(1,134)
Corporate Administration	57,195	61,241	(4,046)
	415,283	417,626	(2,343)

Explanation of Change: Actual expenditures were $2.3 million or .6% less than the original Main Estimates. $2.3 is a net figure comprised of:

	Millions
• Supplementary Estimates for the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program	$4.1

- Supplementary Estimates for the Harmonized System Project 7.4
- Supplementary Estimates for the administration of the Bonded Warehouse Program .9
- Personal Alarm Security System cash flow changes (4.3)
- Underexpenditures as a result of the freeze in discretionary spending and staffing (6.1)
- Net underutilization of personnel allotment (4.3)

C. Background

1. Introduction

The Department of National Revenue, Customs and Excise consists of one program headed by a deputy minister who reports to the Minister of National Revenue.

The Department's mission is to achieve compliance with all legislation for which it has administrative responsibility in an efficient and responsive manner. In fulfilling this mission, Customs and Excise collects duties and taxes, controls the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada and protects Canadian industry from unfair foreign competition. Customs and Excise strives to continuously project a public image that is positive, fair, unbiased and responsive to the needs of its international and domestic clients.

Customs and Excise plays an important role in implementing the Government's socio-economic policies. For instance, the Department is responsible for providing an initial screening process at points of entry. This process results in potentially dangerous or unwanted visitors being referred to Immigration authorities and helps in controlling prohibited importations such as firearms, narcotics and pornographic material.

In the area of economic policy, the Department is involved in implementing Canada's multilateral trade agreements under the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Domestically, Customs and Excise is called upon to support the Government's fiscal plans by administering the tax laws falling within its jurisdiction and to protect Canadian industry from injurious competition from foreign sources.

The Department's approach to conducting its business operations is outlined in its Statement of Operating Principles. The Statement is a summary of the corporate philosophy intended to guide management and employees in carrying on everyday business activities. The goals,

strategies and plans adopted in future years will reinforce the departmental philosophy contained in the statement. The Statement of Operating Principles is presented in Section III.

2. Mandate

The Department of National Revenue Act charges Customs and Excise with the responsibility for "the control, regulation, management and supervision of duties of Customs and Excise including taxes imposed by the Excise Tax Act." The Minister of National Revenue is responsible for administering the Customs Act. Other major statutes included in the legal mandate of Customs and Excise are the Customs Tariff, the Special Import Measures Act, the Excise Act and the Excise Tax Act, all of which are the legislative responsibility of the Minister of Finance.

Customs and Excise also administers some 70 pieces of legislation on behalf of other departments, notably, Agriculture, Health and Welfare, Consumer and Corporate Affairs, Regional Industrial Expansion, Statistics Canada and Employment and Immigration Canada. Acts administered in whole or in part by Customs and Excise are presented in Section III (pages 48 and 49).

3. Program Objective

The Customs and Excise objective is "to ensure that all duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and where appropriate, refunded; to control, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada as required to achieve compliance with legislation; to protect Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods, as well as by other forms of unfair foreign competition."

4. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Customs and Excise Program consists of three activities: Excise, Customs and Corporate Administration. Figure 5 illustrates the activity structure and related sub-activities.

Figure 5: Activity Structure

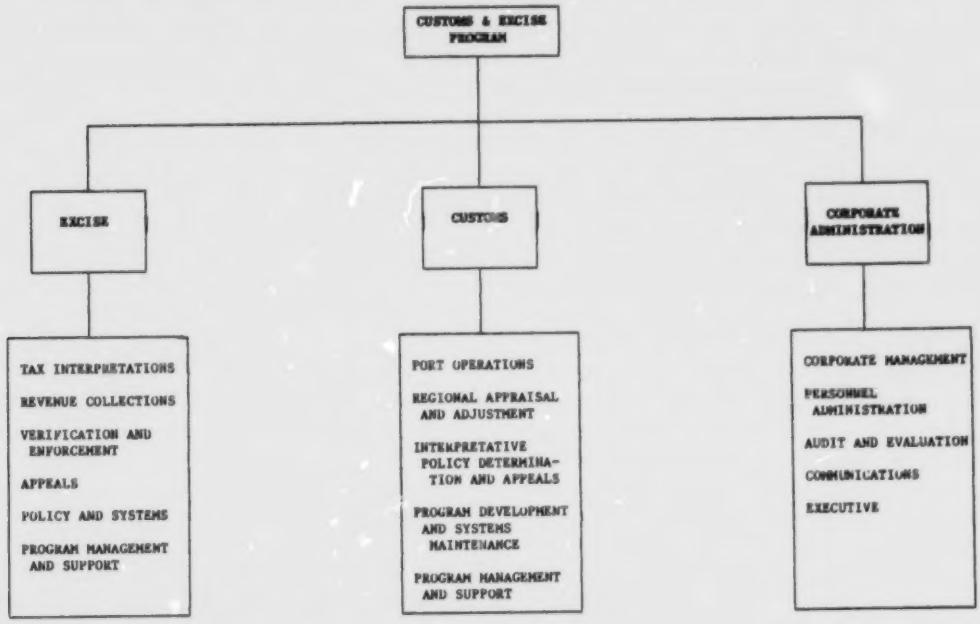

While the Excise and Customs activities support the same program objective, each is viewed as a distinct business entity. Each activity is responsible for different legislation and generally deals with a different clientele. For instance, the Excise activity administers the Excise Act and the Excise Tax Act which affect licensed manufacturers and wholesalers, distillers, brewers, tobacco manufacturers, etc. The Customs activity administers the Customs Act, the Customs Tariff and the Special Import Measures Act and deals mainly with Canadian and international travellers, Canadian manufacturers, importers and exporters, etc. The Corporate Administration activity includes the central administrative and functional services necessary to effectively and efficiently support the Excise and Customs activities.

Organization Structure: Customs and Excise activities are delivered through central headquarters in Ottawa and in regional/district offices and facilities across Canada. The organization corresponds to the activity structure, i.e. Excise, Customs and Corporate Administration. Its senior management cadre consists of four assistant deputy ministers, two directors general and two directors who report to the Deputy Minister.

The Excise function is headed by an assistant deputy minister and consists of nine regional and 24 district and sub-district offices in addition to headquarters in Ottawa. The Excise operation collects about $13.5 billion in revenue annually and accounts for 1,553 person-years.

The Customs function is performed by the Customs Programs Branch and Customs Operations Branch, each of which is headed by an assistant deputy minister. This activity is administered through 10 regions providing service to the public in some 560 locations across the country in addition to headquarters in Ottawa.

The staff of the Customs Programs Branch (699 person-years) is located in Ottawa, except for a small number of foreign officers involved primarily in investigative functions in foreign countries. The Customs Operations Branch includes regional Customs operations which account for 6,635 person-years. The Branch collects over $6 billion annually in import duties and taxes.

The Corporate Administration function consists of Corporate Management Branch, headed by an assistant deputy minister; Personnel Administration Branch and Audit and Evaluation Branch, each of which is headed by a director general; Communications Branch headed by a director; and, the Executive Office which includes Departmental and International Affairs Division headed by a director. These organizations are located primarily at headquarters in Ottawa and account for 851 person-years.

The relationship between the departmental organization structure and the activity structure, together with a breakdown of 1987-88 resources, is shown in Figure 6.

Figure 6: 1987-88 Resources by Organization/Activity ($000)

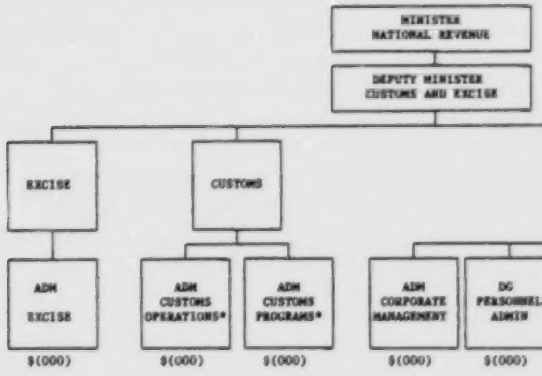

	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	$(000)	P-Y
EXCISE	74,820								74,820	1,553
CUSTOMS		278,344	44,452						322,796	7,334
CORPORATE ADMIN				51,579	16,918	4,705	1,827	6,444	81,473	851
TOTAL EXPENDITURES	74,820	278,344	44,452	51,579	16,918	4,705	1,827	6,444	479,089	
PERSON-YEARS	1,553	6,635	699	467	230	68	19	67		9,738

* Some realignment of program functions and related resources, between Customs Programs Branch and Customs Operations Branch, will occur in 1987-88.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

The Department continues to face a period of significant environmental and business change. The following key factors will particularly affect Customs and Excise over the next five years.

Economic Conditions and Workload: Changes in economic and business conditions have a marked effect on the behaviour of the travelling, importing and exporting publics served by the Department and pose a challenge to the Department's ability to deploy resources efficiently and effectively.

Economic conditions are stabilizing after years of rapid and marked changes in the rate of inflation, the level of interest rates and the value of the Canadian dollar in terms of other major currencies. It is anticipated that the value of merchandise imports and exports will increase by about 21% and 16% respectively over the 1986-1991 period. As a consequence, Customs workload for the period 1986-1991 is expected to increase by about 5.5%. New international agreements and arrangements (e.g. Canada-U.S. Free Trade negotiations/agreements) may alter this outlook and the departmental activities related to it.

With respect to processing international travellers, Customs workload increased by approximately 5% in 1986-87 primarily because of visitors to Expo '86 in Vancouver. In 1987-88, the number of travellers is expected to decline to 1985-86 levels. Some minor increases are anticipated in the period to 1991 because of American visitors benefitting from a favourable exchange rate and visitors to the 1988 Winter Olympic Games in Calgary.

In recent years, the workload for Excise has grown very rapidly owing to the economic recovery and a variety of budgetary measures aimed at fighting the federal deficit. In the absence of further budgetary measures, growth in the Excise workload during this period would be approximately 10%. However, comprehensive tax reforms could result in significant workload increases and/or fundamental changes in the way the Excise program is delivered.

Government Policy Decisions: The most important Government policy decisions affecting the operations of Customs and Excise in years to come include the following:

- tax changes included in the February 1986 budget (see page 15);
- the Canada-U.S. free trade negotiations/agreements;
- a comprehensive review of the tax system;
- the deregulation of industry (e.g. trucking and airline);
- passage of the new Customs Act (see page 15);

- continuing Government efforts to reduce the federal deficit in the form of person-year and cost reductions (see page 14);
- increased demands for service from client groups;
- adoption of the Harmonized System of nomenclature (see page 16);
- efforts to reduce the amount of pornography, hate literature, illegal drugs entering Canada.

The extent to which the Department is affected by these decisions will vary from ongoing support for some of these policy decisions to the actual implementation and enforcement of others.

Technological Changes: Over the next few years, major technological changes in departmental operations, systems and procedures will enable the Department to respond more rapidly, effectively and with increased sensitivity to public needs. As these changes take place in both the Customs and the Excise activities, the Department's ability to adjust rapidly to economic and business conditions will be enhanced and overall program effectiveness will improve. The Department's implementation of many technological changes will be complicated by other changes taking place at the same time as a result of other Government policy decisions.

Specific departmental initiatives related to technological changes are described on pages 16 to 19.

2. Update of Previously Reported Initiatives

Customs and Excise is still engaged in a number of initiatives described in previous expenditure plans. Updates on these initiatives are provided below.

Initiatives Related to Government Policy Decisions

Person-Year Reduction Measures: In response to the Government's request for the reduction of person-years in the Public Service, Customs and Excise has developed a downsizing plan which will yield savings of 954 person-years by 1990-91 from 10 cost reduction initiatives. Emphasis is on achieving reductions without compromising service levels, government revenues or the safety and security of the Canadian public. As planned, five initiatives will deliver a saving of 370 person-years in 1986-87. Five initiatives will impact on the 1987-88 Estimates (see pages 28, 36 and 39).

Export Control Enforcement Program: This program responds to Canada's commitments to the Coordinating Committee on Multilateral Export Control (COCOM) to prevent the export of sensitive western technology to embargoed countries. Specialized intelligence officers and enforcement teams are based in four key areas, i.e. Montreal, Toronto, Halifax and Vancouver, to monitor and control the export of

sensitive technology. Resources expended on this program in 1985-86 were 18 person-years and $800,000. Ongoing requirements for 1986-87 and future years are estimated at 26 person-years and $800,000 per year (see page 36).

The New Customs Act: The Customs Act has been revised to eliminate obsolete and inconsistent provisions and to express the statute in a logical sequence. The Act was passed by Parliament in 1985 and received Royal Assent on February 13, 1986. Certain provisions dealing with the opening of mail came into force on March 3, 1986. The remaining provisions came into force on November 10, 1986.

Duty Free Shops: A pilot program for land border duty free shops was initiated in 1981. Since the Minister announced a phased implementation of the Duty Free Shop Program in June 1984, 15 shops have been opened. Operators have been selected for an additional seven sites and applications are being received for an additional five sites. These 12 sites will open in 1986-87 with a further 10 sites becoming operational in 1987-88.

Total costs in 1985-86 were eight person-years and $505,000. An estimated eight person-years and $437,000 will be expended in 1986-87 with a forecasted requirement of $68,000 in 1987-88 to complete the implementation program, the management of which will then be incorporated into the ongoing operations of the Department (see page 35).

The Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program: This program became effective on December 1, 1984. Originally scheduled to terminate January 1, 1987, the program was extended in the Budget of February 26, 1986 so that it is now scheduled to end January 1, 1988. In 1985-86 132,000 rebates were claimed. Actual costs in 1985-86 were 84 person-years and $2.9 million which was less than forecasted as fewer rebates were claimed than planned. It is expected that 210,000 rebate claims will be processed in 1986-87. Resource requirements for 1986-87 are projected at 75 person-years and $2.8 million. Expenditures for 1987-88 are estimated at 75 person-years and $3.1 million for the same workload level (see page 28).

The Excise Appeal System: In 1986, Royal Assent was given for Excise to implement a structured appeal mechanism by which all taxpayers' appeals respecting audit assessments and tax refunds are resolved expeditiously and equitably to the extent permitted by law. Expenditures in 1985-86 were 10 person-years and $656,000. Annual expenditures for 1986-87 onward are estimated at 11 person-years and $575,000. In future Expenditure Plans, this program will be reported in Section II as part of the Excise Appeals sub-activity.

Initiatives Related to Technological Changes

Customs Commercial System (CCS): Developmental work on the CCS has been reported in the past as two distinct activities: the Harmonized System (to prepare the Department for administration of a new tariff system by January 1, 1988); and the New Customs Commercial System (to streamline customs commercial operations, thereby reducing the administrative burden on the private sector and improving service to the public). In April 1986, the integration of these two major system development activities resulted in the creation of the Customs Commercial System Task Force.

The CCS consists of a number of developmental activities:

- The Harmonized System will be the basis for the classification of goods for the Customs Tariff and for trade statistics purposes. Implementation is scheduled for January 1, 1988. The Department is continuing to convert the Customs Tariff to the language of the Harmonized System and to develop the new automated entry processing system required to support its adoption. The new system will include an automated selection and development process for entries developed through the Automated Lookout Enquiry and Report (ALERT) Project as reported on in previous Expenditure Plans. The document retrieval feature developed through ALERT will not be developed at this time.

- The Automated Cargo and Release System (referred to as the Conditional Release System in previous Expenditure Plans) will enable importers to have their shipments cleared through Customs on presentation of minimum documentation. Customs inspectors will have access to on-line automated profile information on importers and commodities allowing them to focus on high risk shipments. This activity will significantly reduce paper burden, allow for productivity improvement and provide significant benefits to the private sector.

- The Customs Automated Data Exchange (CADEX) system will enable the direct transmission of data from the computers of the importing community to those of the Department and vice versa. This system will significantly reduce the costs associated with presenting import declarations, both for Customs and the private sector.

- The preparation of a comprehensive training and public information program is underway. This program will be delivered to 4,500 departmental officials, 80,000 importers and 500 brokers.

Total 1985-86 expenditures on CCS were 88 person-years and $11.6 million. Planned expenditures for 1986-87 are 108 person-years and $21.9 million. An estimated 154 person-years and $28 million will be required in 1987-88 (see page 35).

Clientele Profile System (CPS): The Excise Clientele Profile System involves an automated database which will provide detailed information on the taxpayer clientele. The three functions comprising the system are audit planning, revenue accounting and audit refund operations. Implementation of a pilot system in Southwestern Ontario began in July 1985. The pilot evaluation, scheduled for completion in December 1986, will in large part dictate the approach and level of funding required for national implementation. The potential impact of Government tax reform initiatives will be explored when considering national implementation.

Total costs for 1985-86 were 12 person-years and $2.7 million. Resource expenditures for 1986-87 to continue the operation and evaluation of the pilot are forecast at 14 person-years and $1.8 million. Requirements for 1987-88 are estimated at $500,000 to maintain the pilot (see page 28).

Office Automation Field Trial: This initiative's objective was to determine the feasibility of using office communication technology in a variety of office functions. The field trial was concluded in September 1985 and a system was adopted. Currently, the Office Communication System provides electronic messaging, document creation and filing for 125 users in the management and tax interpretations functions. Further national implementation will be undertaken as a component of the national EDP strategy.

Actual costs in 1985-86 were two person-years and $680,000. Two person-years and $365,000 will be required in 1986-87 and future years to maintain the current level of service.

Personal Alarm Security System (PASS): PASS is being developed to improve the safety and security of Customs inspectors working in isolation at major ports or alone at remote locations. The pilot systems installed in the Windsor and Dundee/Lacolle areas have been tested and evaluated and the results are being applied to refine the system. National engineering studies have been completed for the remaining sectors along the border resulting in a system design for the national network. Total expenditures for 1985-86 were 6.5 person-years and $1.3 million. This was $1.4 million less than forecasted in the 1986-87 Expenditure Plan as technical difficulties with equipment delayed testing and evaluation. Expenditures for 1986-87 will amount to nine person-years and $4.1 million for preliminary work on the pilot. Resource requirements for 1987-88 to initiate national implementation will be 12 person-years and $7.7 million (see page 39).

Inspection Services Information System (ISIS): ISIS is intended to improve the way in which information is made available to Customs inspectors at primary and secondary examination points and to help them carry out their enforcement duties more effectively. A primary inspection line prototype system was implemented on a trial basis at Pearson International Airport from February to May 1986 using Employment and Immigration's Field Operations Support System (FOSS). The evaluation of the pilot concluded that FOSS, as currently structured, does not meet primary inspection line requirements. The Department is currently examining the feasibility of using another system to handle this component of ISIS.

The RCMP's Police Information Retrieval System (PIRS) was released to the Department in September 1986 for testing in several Customs secondary locations. It is anticipated that benefits to be derived from PIRS will complement those of ISIS. The PIRS tests are scheduled for evaluation in March 1987.

Total expenditures for ISIS in 1985-86 were 2.6 person-years and $143,000 which is less than was forecast in the 1986-87 Expenditure Plan primarily due to delays in the commencement of the pilot. Planned expenditures for 1986-87 are one person-year and $110,000 to run and evaluate the PIRS pilots.

Other Initiatives

Financial Expenditure Control System (FECS): FECS commenced as a component of the Department's Management Improvement Plan which was completed in March 1985. National implementation has been delayed and is now scheduled for completion by March 31, 1987.

Expo '86: From May to October of 1986, Vancouver hosted a world exposition acknowledging achievements in transportation and communication. Customs and Excise expenditures in 1985-86 totalled five person-years and $161,000. Expenditures for 1986-87 were 16 person-years and $1.6 million, including expenditures on processing the additional international travellers who visited Canada to attend Expo '86 as well as on drawbacks, refunds and remissions after the exposition closed.

Affirmative Action Program: Customs and Excise will continue efforts to increase the representation of women, indigenous and disabled persons amongst its employees, building on the considerable progress achieved to date. A program to increase the representation of visible minorities will be developed for implementation in 1987-88. Expenditures in 1985-86 totalled six person-years and $296,000. Forecast expenditures in 1986-87 and estimates for 1987-88 are constant at three person-years and $152,000 (see page 39).

Human Resource Information System (HRIS): The present Manpower Resources System (MRS) is being restructured and expanded to provide all levels of departmental management with more comprehensive, accurate and timely information with respect to human resources. In addition to information on departmental positions and incumbents and budgetary data, a leave and extra duty component and a training module will be included in the system. The restructuring and expansion of the system will also provide for an on-line entry and retrieval capability for users at Headquarters and in the regions (see page 39).

CCC Plenary Sessions: The Customs Cooperation Council (CCC) is an international body which deals with technical customs-related matters with a view to facilitating international trade. Customs will host the 1987 CCC Plenary Sessions in Ottawa and the related Policy Commission meetings in Quebec City. These meetings, to be held in June 1987, have never before been held in North America. It is expected that 98 member countries will be represented. Six person-years and $137,000 were expended in 1985-86 for planning and arrangements. Expenditures for 1986-87 are forecast at seven person-years and $200,000. Twelve person-years and $805,000 will be required in 1987-88 (see page 39).

E. Program Effectiveness

The Canadian tax administration system is based largely on voluntary self-assessment. In such a system, the onus is on taxpayers to correctly identify, assess and remit their tax liabilities. The Department operates its business on the principle that the vast majority of its clientele is willing to comply with the law, when informed and when the law is applied in an equitable, uniform and responsive manner. The principle of facilitation of voluntary compliance is seen as the most effective means of ensuring compliance with the laws for which the Department has administrative responsibility. Such an approach, however, requires effective communication with departmental clientele.

A 1985-86 program evaluation study on the Department's communications systems concluded that Customs and Excise's internal and external communications are generally effective. Responding to the findings of the study, the Department has adopted a comprehensive communications strategy which covers separately its internal and external communications. A major aspect of this strategy is consolidating the responsibility for identifying, facilitating and monitoring the quality and effectiveness of current and future communications initiatives within a single branch (Communications Branch). The comprehensive strategy for communications will be reviewed annually, in order to ensure that compliance continues to be facilitated through an effective communication effort.

Notwithstanding the emphasis it places on the facilitation of voluntary compliance, the Department must also pursue enforcement activities when individuals wilfully attempt to evade their obligations

under the law. Maintaining the delicate balance between facilitation and enforcement such that neither is compromised is a critical factor in the management of all departmental functions.

Excise: The Excise activity administers the Excise Act, the Excise Tax Act and other relevant legislation, and thereby ensure that duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and, where appropriate, refunded. In step with the Department's operating principles and communications strategy, the provision of quality information in a responsive manner is an important factor in facilitating voluntary compliance. Information, in the form of kits, memoranda, bulletins, rulings and visits to first time clients, encourages the public to comply with the law. A significant proportion of the activity's resources are used to inform the public. There are, however, taxpayers who knowingly or inadvertently do not comply. The Department, therefore, takes steps to detect, correct and deter instances of non-compliance. The Excise audit program is designed to verify that taxpayers are remitting the proper amount prescribed by law. This program is scheduled to be evaluated in 1987-88.

The 1986-87 Expenditure Plan reported on a 1985 study of the factors affecting the Excise activity. The study made recommendations in areas such as encouragement of voluntary compliance, provision of information and program administration. In response to these recommendations, a Taxpayers' Assistance Program was introduced. In the first phase of this program, which has already been implemented, new licensees are visited and provided with information specific to their operations. A second phase will extend this service to certain existing licensees. In addition, a pilot regional reorganization wherein activities were divided between areas of compliance and enforcement has been completed successfully. Further study will determine whether this approach to regional organization will be implemented nationally. Other initiatives in response to the 1985 study, such as the publication of a tax guide for new and smaller licensees and an evaluation of tax values, concepts and principles were postponed while commodity tax reform was under consideration. These initiatives are now slated for completion in 1987-88.

Customs: The Customs activity administers the Customs Act, the Customs Tariff, the Special Import Measures Act and other relevant legislation and thereby controls, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada. In administering this legislation, the Customs activity also protects Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods as well as other forms of unfair foreign competition. Cyclical program evaluations of the Customs activity have for the most part reported satisfactory results from departmental processes and programs established for controlling the movement of people and goods.

In 1983-84, a program evaluation study covering traveller processing estimated that 91% of all travellers entering Canada do so without serious violation of entry laws. The remaining 9% of non-complying travellers could be divided into a "threshold" non-complier group (7%) and a "serious" non-complier group (2%). Whereas the offences committed by "threshold" non-compliers are too important to ignore but too small to merit official enforcement action, the "serious" non-complier group elicit much stronger measures of deterrence in the form of official enforcement actions (seizures, forced payments, detentions, etc). The Department is continuing to develop initiatives which will enable Customs inspectors at points of entry to perform their duties more effectively. The Inspection Services Information System (ISIS) and the Contraband Detection Program (aimed at developing contraband detection equipment and devices) are examples of such initiatives.

With respect to controlling the movement of goods, the 1985-86 Expenditure Plan reported on a program evaluation study of the Customs Carrier Declarations System which was completed in August 1984. This study concluded that the document control components of the three major sub-systems (i.e. Carrier Declarations, Postal Declarations/Sortation and Export Declarations) which form the basis of the Department's verification and control activities respecting goods entering, transiting or leaving the country, were functioning satisfactorily. Shortcomings identified in this study are being addressed through initiatives such as the Customs Commercial System and the Postal Improvement Project. The latter initiative, the Postal Improvement Project, is aimed at streamlining Customs postal operations by adopting a new system for processing casual and commercial mail; using fewer primary screening centres; introducing legislative changes to reduce workload; and implementing an automated accounts receivable/inventory control system.

In 1985-86, a program evaluation study was conducted to evaluate the Importer Declarations process. This process comprises a major part of Customs systems for handling commercial importations into Canada. The study concluded that, overall, the Importer Declarations process is operating effectively. Importers and customs brokers are generally satisfied with the service provided by the Department in this area. The study also found that the current regulatory framework for the process is not considered to be overly complex by importers and customs brokers. The level of voluntary compliance with import requirements was found to be high and there was no evidence to suggest that deliberate non-compliance is significant. Departmental enforcement and penalty systems were also found to be adequate for supporting voluntary compliance and deterring non-compliance. Some shortcomings were identified. Departmental costs incurred to review customs entries were found to be high compared to the additional revenues collected by this activity and frontier examination facilities were found to be inadequate to support current and future enforcement initiatives. Opportunities for efficiency gains through some policy changes were identified.

The study concluded that departmental initiatives such as the Customs Commercial System are appropriate and essential for the Importer Declarations process. It was found that departmental officials and the importing and brokerage communities generally welcome the proposed changes. Department officials expect the new systems to provide long term benefits to the Department in terms of better enforcement results and reduced costs for entry review. The private sector believes the proposed systems will provide opportunities for significant reductions in business costs and for streamlining their internal operations. The findings of this evaluation study are now being examined by the Department in order to establish appropriate courses of action.

A special evaluation was carried out in 1985-86 to assess the effectiveness of the Department's current system of post-audit control. Under the post audit system, specific privileges are granted to transportation companies in order to facilitate and expedite the movement of imports into Canada. These include the use of company cargo control documents, special reporting procedures, relaxed physical checks and freer in-bond movement of goods. In exchange for these privileges, the companies must meet and adhere to post-audit policy criteria, which include audit of their international transaction and equipment records and accounts. The evaluation study's overall conclusion is that a post-audit system continues to be appropriate and relevant to modern import practices. The study noted, however, that the administration of the present post-audit system is limited by the absence of a well defined program and operational framework which reflects the changing transportation and distribution environment in which the system operates. The administration of the post-audit system focuses on conveyance control in the highway mode rather than on cargo control in all modes and therefore has minimal potential for further expansion as currently administered. An action plan responding to the findings of the study has been developed in concert with the Department's overall strategy for the Customs Commercial System. A post-audit pilot project is scheduled to be initiated in 1986/87.

Section II
Analysis by Activity

A. Excise

Objective

The objective of the Excise Activity is to administer the Excise Act, the Excise Tax Act and other relevant legislation and thereby ensure that duties, taxes and other relevant charges and levies are assessed, collected and, where appropriate, refunded at least cost to the public and in a manner which ensures the highest degree of public confidence in the integrity, efficiency and fairness of the excise process.

Description

In administering the Excise Act, Excise Tax Act and other relevant legislation, the management focus in the Excise Activity is placed on six areas or sub-activities.

Tax Interpretations: This area of activity ensures that eligible taxpayers are identified and licensed. Licensees, refund claimants and other members of the public known to be affected by the law are provided with information and interpretations about their entitlements and obligations. This sub-activity is allocated 19% of total activity resources.

Revenue Collections: This area ensures that revenue from licensed taxpayers consisting of voluntary remittances, overdue taxes, duties and related penalties, is collected, deposited and accounted for. Delinquent taxpayers and non-filers of tax returns are also identified, informed and provided with an opportunity to meet their obligations before collection action is initiated. Eleven percent (11%) of total activity resources are assigned to Revenue Collections.

Verification and Enforcement: This area ensures that overpayments and underpayments of duties and taxes imposed by the Excise Act and the Excise Tax Act are detected and corrected through the selective audit of licensees and the issuance of assessments and credits. It also provides licensees with information to assist them in voluntarily complying with legislative requirements. Claims for refund of federal sales or excise tax by refund claimants are examined to confirm the validity of the taxpayer's entitlement to reimbursement. Special investigations are conducted to confirm and deal with suspected cases of fraudulent activity. This area includes Excise duty operations under the Excise Act which affect distillers, brewers and tobacco manufacturers and which were reported separately in previous Expenditure Plans. The Verification and Enforcement sub-activity accounts for 53% of total activity resources.

Appeals: This area of activity is responsible for resolving appeals against decisions made under the Excise Tax Act with respect to classification, tax status or valuation. This sub-activity accounts for less than 1% of total activity resources.

Policy and Systems: Activities in this area ensure that appropriate legislation, regulations, policies, procedures and systems are planned, developed, evaluated and maintained to achieve program results. Five percent (5%) of total activity resources are consumed in this sub-activity.

Program Management and Support: This area provides management, financial and central administrative services to all components of the Excise Branch program. It accounts for 11% of total activity resources.

Resource Summaries

The Excise Activity includes 1,553 person-years, which represent approximately 16% of total departmental person-years, and 16% of total departmental expenditures. The detailed Activity resources are displayed in Figure 7.

Figure 7: Activity Resource Summary ($000 and Person-Years)

	Estimates 1987-88		Forecast 1986-87		Actual 1985-86	
	$	**P-Y**	$	P-Y	$	P-Y
Tax Interpretations	**14,387**	**290**	13,935	290	11,346	290
Revenue Collections	**8,035**	**173**	7,834	173	6,044	163
Verification and Enforcement	**39,974**	**867**	40,247	910	42,176	905
Appeals	**515**	**11**	495	11	656	10
Policy and Systems	**3,730**	**60**	3,156	60	4,472	60
Program Management and Support	**8,179**	**152**	7,877	152	6,604	157
	74,820	**1,553**	73,544	1,596	71,298	1,585

Expenditures forecast in the Excise Activity in 1987-88 are comprised of 86% personnel costs, 13% other operating costs and 1% capital costs.

Figure 8: 1985-86 Financial Performance ($000)

	1985-86		
	Actual	Main Estimates	Change
Tax Interpretations	11,346	10,104	1,242
Revenue Collections	6,044	6,159	(115)
Verification and Enforcement	42,176	41,385	791
Appeals	656	667	(11)
Policy and Systems	4,472	4,359	113
Program Management and Support	6,604	5,787	817
	71,298	68,461	2,837
1985-86 Revenue	13,515,259		

Explanation of Change: Actual 1985-86 expenditures were $2.8 million or 4.1% higher than the Main Estimates levels. $2.8 million is a net figure comprised of:

	Millions
• Supplementary Estimates for the Gasoline and Diesel Fuel Tax Rebate Program	$4.1
• Under-expenditures resulting from the freeze on discretionary spending and staffing.	$(1.3)

Performance Information and Resource Justification

Each area of Excise activity is essential within a tax system based on voluntary self-compliance. The level of results sought or achieved in each area will be affected by changes in a number of interrelated factors such as workload volume and complexity, size of the Excise client base (licensees, refund claimants, etc.), changes in legislation or policy, government priorities and business and economic conditions.

Excise workload is particularly influenced by the size of the licensee base, which in turn may be affected by normal growth in the manufacturing sector, by revisions to existing legislation, enactments of new legislation or by the provisions of a federal budget. Over the next five years, Excise forecasts a steady increase of 500 licensees per annum (.9% increase). With the exception of workload associated with legislative or policy changes (such as the May 1985 Federal Budget,

which requires 40 person-years in 1986-87 and beyond), the Excise activity will absorb future normal workload increases in all affected operational areas without additional resources.

Performance information is provided for three major operational areas in the Excise activity. Collectively, these areas account for approximately 86% of the total Excise resources. Details are given in Figure 9.

Figure 9: Outputs per Person-Year

	Estimates 1987-88		Forecast 1986-87		Actual 1985-86	
	Volume	Outputs per P-Y	Volume	Outputs per P-Y	Volume	Outputs per P-Y
Tax Interpretations						
Written rulings issued	36,000	124	36,000	124	43,287	149
Revenue Collections						
Collection cases completed	121,000	700	120,000	694	119,466	733
Verification and Enforcement						
Standard audit units completed	29,100	34	28,200	34	28,094	34
Standard duty audit units completed	-	-	325	4	317	4

Written Rulings Issued: The major output of Tax Interpretations is the number of written rulings issued. Outputs per person-year are based on the total person-years expended on the Tax Interpretation sub-activity. To the extent that more person-years than planned are expended on other activities (e.g., Policy or Budget reviews) rather than on written rulings, the outputs per person-year decrease accordingly. The volume of written rulings issued in 1985-86 was 9% greater than planned because of enquiries resulting from the May 23, 1985 budget. Actual outputs per person-year were 7% lower than planned. This resulted from the fact that Tax Interpretations person-years were expended on other activities, particularly those associated with the May 23, 1985 budget and the Taxpayers' Assistance Program (TAP), rather than on written rulings.

It is projected that the volume of written rulings issued in 1986-87 and 1987-88 will be substantially lower than the 1985-86 volume as licensees adjust to the effects of the May 23, 1985 budget and as the TAP is extended to more licensees. Outputs per person-year are projected to be lower in 1986-87 and 1987-88 because Tax Interpretations person-years will be expended on other activities, particularly commodity tax reform and the TAP.

Collection Cases Completed: The 1985-86 volume of collection cases completed was 10% more than projected because of an increase in the licensee population as a result of the May 23, 1985 budget. The volume of collection cases is forecast to increase only sightly in 1986-87 and 1987-88. Outputs per person-year are projected to decrease slightly from 1985-86 levels as a greater number of Revenue Collection person-years will be required to do revenue accounting rather than collection cases.

Standard Audit Units Completed: The number of standard audit units completed and the output per person-year in 1985-86 were essentially as planned. It is expected that these levels will be largely maintained in 1986-87. They will increase in 1987-1988 as standard duty audit units are incorporated into this indicator.

Standard Duty Audit Units Completed: In 1985-86, standard duty audit units completed were 40% below those planned because of changes in the frequency of audits in the duty program. Person-years expended on the Excise Duty surveillance activities will be substantially reduced as a result of the Department's Person-Year Reduction Program commencing in 1987-88. Therefore, Excise Duty activities have been amalgamated with the Verification and Enforcement sub-element. As a result, the standard duty audit unit will not be reported separately after 1986-87.

Figure 10 displays the actual workload volumes for the period 1983-84 to 1985-86 with projections to 1989-90 for these four areas of activity. Figure 11 relates workload volumes to person-years.

Figure 10: Workload Volumes

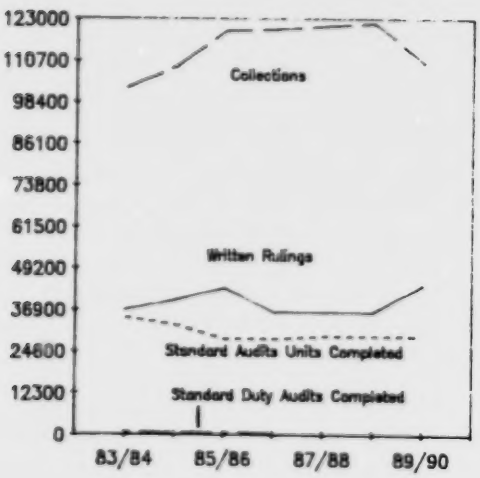

Figure 11: Outputs per Person-Year

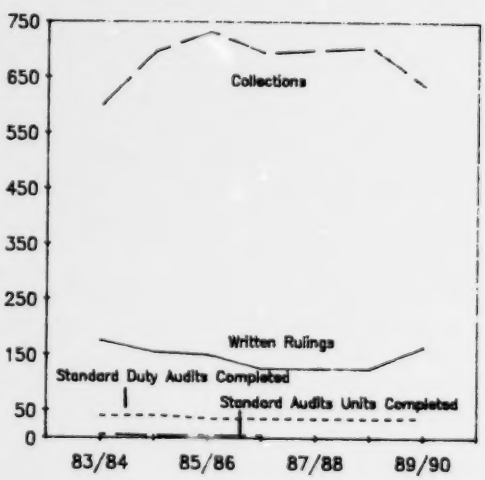

Departmental Initiatives Affecting the Excise Activity: Three initiatives will affect the achievement of the Excise objective and impact on Excise resources in 1987-88 and beyond. A summary of these initiatives is presented in Figure 12.

Figure 12: Summary of Excise Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES & RESOURCES FOR 1987-88	OVERALL RESULTS
Clientele Profile System (CPS)	The pilot will continue to operate pending a decision on national implementation. Resources: $500,000 to maintain the pilot test.	Development of an automated client data base which will provide detailed and readily accessible information on taxpayer clientele. Improvements in areas such as refunds, revenue collection, tax interpretation, verification and enforcement. A decision on national implementation is dependent on evaluation results from the pilot and Government policy decisions vis-à-vis tax reform.
Fuel Tax Rebate	Processing of rebate claims. Resources: 75 P-Y's and $3.1 million.	Rebate of 3.0 cents per litre on gasoline and diesel fuel to fishermen, loggers, hunters, trappers and mine operators for off-highway use in commercial activities. Rebate of 5.5 cents per litre is available to farmers, increasing to 6.5 cents on January 1, 1987. Completion Date: December 31, 1989 Total Cost: 251 P-Y's and $10.6 million
Person-Year Reduction Measures	Two reduction measures will affect Excise in 1987-88. Total Reduction: 43 P-Y's Resource Review: Elimination of certain lower priority activities at headquarters and in the regions. Excise Duty Surveillance: Lessening of surveillance activities at distilleries, breweries and tobacco manufacturers.	Reduction of program costs by streamlining and/or discontinuing some Excise operations. Completion Date: 1990-91 Total Reduction: 75 P-Y's Streamlining of Excise regional offices and headquarters operations. Completion Date: 1990-91 Reduction of regulatory control, with increased emphasis on audit activities to enforce legislation. Completion Date: 1987-88

B. Customs

Objective

The objective of the Customs Activity is to administer the Customs Act, the Customs Tariff, the Special Import Measures Act and other relevant legislation and regulations and thereby:

- control, for the protection of Canadian industry and society, the movement of people, goods and conveyances entering or leaving Canada; and

- protect Canadian industry from real or potential injury caused by the actual or contemplated importation of dumped or subsidized goods, as well as by other forms of unfair foreign competition.

Description

The Customs Activity includes five operational areas or sub-activities which are described below.

Port Operations: This sub-activity processes and assesses all people, goods and conveyances entering into Customs control to ensure that only qualifying people, goods and conveyances are cleared to proceed into or exit from Canada. It also ensures that all goods entering into Customs control are classified and revenues owing the Government are assessed and collected. This sub-activity consumes 61% of total activity resources.

Regional Appraisal and Adjustment: This sub-activity ensures that all information requests about entry of goods are answered. Post-importation reviews of Customs transactions are carried out to verify compliance with relevant statutes and regulations, and all appeals to the regional level are processed. In addition, all claims for drawbacks, refunds and remissions are reviewed, qualifying claims are approved and monies are refunded. Cases of suspected non-compliance with statutes and regulations are investigated and resolved. This sub-activity accounts for approximately 13% of total activity resources.

Interpretative Policy Determinations and Appeals: This area issues rulings, administrative policy and guidelines relating to value for duty, tariff classification and relief, seizure actions and suspected injurious dumping and subsidization so that the public is provided with equitable and responsive interpretation of the law. Activities in this area also ensure that disputes regarding interpretation of the law are resolved and that related operational resources are used productively. This sub-activity accounts for approximately 5% of total activity resources.

Program Development and Systems Maintenance: This sub-activity ensures that legislation and related regulations, policies, systems and procedures are developed and maintained. This area consumes about 8% of total activity resources.

Program Management and Support: This sub-activity ensures that management direction, planning and central administrative services are provided to all of the components of the Customs Activity. It accounts for approximately 13% of total activity resources.

Resource Summaries

The Customs Activity includes 7,334 person-years and represents approximately 75% of departmental person-years and 67% of departmental expenditures.

Figure 13: Activity Resource Summary ($000 and Person-Years)

	Estimates 1987-88		Forecast 1986-87		Actual 1985-86	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Port Operations	196,300	4,770	188,103	5,077	180,281	5,306
Regional Appraisal and Adjustment	42,182	1,037	41,902	1,042	37,968	1,041
Interpretative Policy Determinations and Appeals	17,539	346	16,866	343	15,606	326
Program Development and Systems Maintenance	25,589	350	20,021	272	14,326	236
Program Management and Support	41,186	831	38,440	844	38,609	862
	322,796	7,334	305,332	7,578	286,790	7,771

Expenditures forecast in the Customs Activity in 1987-88 are comprised of 88% personnel costs, 10% other operating costs and 2% capital costs. Estimates for 1987-88 exceed the 1986-87 forecasts primarily because of personnel costs inflation ($12.5 million) and expenditures on major developmental activities, particularly the Customs Commercial System (see pages 14 to 19).

Figure 14: 1985-86 Financial Performance ($000)

	1985-86		
	Actual	Main Estimates	Change
Port Operations	180,281	183,667	(3,386)
Regional Appraisal and Adjustment	37,968	37,139	829
Interpretative Policy Determinations and Appeals	15,606	16,001	(395)
Program Development and Systems Maintenance	14,326	10,383	3,943
Program Management and Support	38,609	40,734	(2,125)
	286,790	287,924	(1,134)
1985-86 Revenue	6,039,452		

Explanation of Changes: Actual 1985-86 expenditures were $1.1 million or .4% lower than Main Estimates.

$1.1 million is a net figure comprised principally of:	Millions
• Supplementary Estimates for administration of the Bonded Warehouse Program.	$.9
• Supplementary Estimates for the Harmonized System Project.	3.8
• Underexpenditures resulting from the freeze on discretionary spending.	(1.5)
• Net underutilization of personnel allotment.	(4.3)

Performance Information and Resource Justification

The level of results sought or achieved in each area of Customs activity will be affected by changes in a number of interrelated (sometimes competing) factors. These factors include workload volumes and complexity, number of customs offices, hours of operation, Government and departmental priorities, central agency requirements, mode of transport, country of origin, interdepartmental agreements, changes in legislation, economic conditions, private sector priorities and needs, and environmental/ geographic conditions. Performance information is presented in Figure 15 for the three sub-activities which generate the major outputs.

Figure 15: Workload Volumes and Outputs per Person-Year

Major Outputs by Sub-Activity	Estimates 1987-88		Forecast 1986-87		Actual 1985-86	
	Volume (000)	Outputs per P-Y	Volume (000)	Outputs per P-Y	Volume (000)	Outputs per P-Y
Port Operations						
Travellers	83,500	37,613	87,500	38,630	83,205	35,664
Commercial entries	7,000	3,167	6,900	2,803	6,733	2,726
Importer notifications issued (E14's)	950	2,800	950	2,710	1,362	2,708
Regional Appraisal and Adjustment						
Entries reviewed	3,500	10,900	3,500	11,110	3,709	11,964
Rulings and appeals	175	673	175	680	183	707
Refund claims	125	2,080	125	1,980	128	1,882
Interpretative Policy Determinations and Appeals						
Seizure adjudication decisions	3.0	88	3.0	88	2.9	86
Assessment and Tariff appeals completed	8.6	169	8.4	171	8.7	202

Travellers Processed: The number of travellers processed in 1985-86 was close to established targets. The peak forecast in 1986-87 is primarily due to Expo '86. The number of travellers will revert back to normal levels in 1987-88.

Commercial Entries Processed: Commercial entries processed in 1985-86 were 3.7% greater than forecast. Utilization of resources in this area was 7.2% less than forecast. The efficiency of the commercial operation was 7.1% greater than the targeted levels.

Importer Notifications Issued (E14's): As postal entries are received by Customs, a card (E14) is issued to notify the importer accordingly. In 1985-86, actual volume processed was slightly below target (.4%) due to the impact of the Postal Remission Order under which parcels may be released if they are valued at $40 or less or would have duties and taxes levied on them of $5 or less. Previously, duties and taxes were levied if they were valued at $1.00 or more. It is anticipated that there will be further declines in the volume of E14's processed as the impact of this remission order continues and the new Customs Act takes effect.

Entries Reviewed: The number of entries reviewed in 1985-86 was 7.3% below the targeted level. This trend is expected to continue in 1986-87 and 1987-88 as the Department implements a new system enabling it to select those entries with the greatest potential for error.

Rulings and Appeals Processed: The number of rulings and appeals processed in 1985-86 was 6.4% greater than forecasted. Outputs per person-year were 7.3% greater than forecasted resulting in an underutilization of 1% of resources. The volume of rulings and appeals is expected to decrease slightly in 1986-87 and remain stable in future years.

Refund Claims: The number of refund claims processed in 1985-86 was 5.2% lower than forecasted and is expected to decline slightly in upcoming years based on trends in the number of claims made by importers.

Seizure Adjudication Decisions: The number of seizure adjudication decisions rendered in 1985-86 and the output per person-year were consistent with targetted levels. Volume and efficiency levels are expected to remain constant in 1986-87 and 1987-88.

Assessment and Tariff Appeals Completed: There were 21% more appeals completed in 1985-86 than planned. This resulted generally from efforts to eliminate the inventory of outstanding appeals (from the former valuation legislation) and an increase in the number of tariff appeals referred to headquarters. The latter problem has been addressed under the new Customs Act. Outputs per person-year in 1985-86 were 22% above target. Increased efficiencies were realized because a large number of appeals were similar in nature, thereby decreasing the amount of time expended on each case. The volume of appeals and outputs per person-year are expected to decline in 1986-87 and 1987-88 as the number of similar appeals mentioned above return to normal levels.

Figures 16 and 18 display workload volumes for the period 1983-84 to 1985-86 with projections to 1989-90. Figures 17 and 19 relate workload volumes to person-years.

Figure 16: Workload Volumes

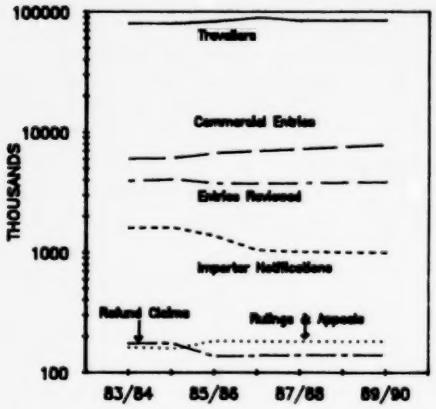

Figure 17: Outputs per Person-Year

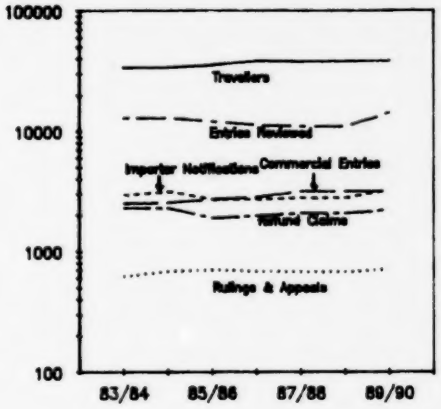

Figure 18: Workload Volumes

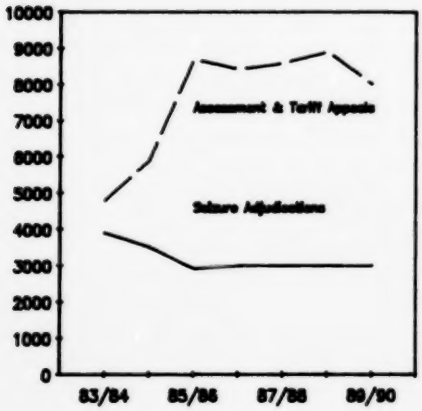

Figure 19: Outputs per Person-Year

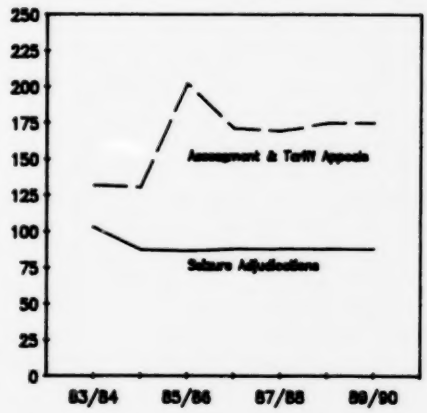

Departmental Initiatives Affecting the Customs Activity: The Customs activity will continue to be affected by a number of initiatives. Each of these initiatives will impact on the manner in which Customs' areas of activity are managed to achieve their objectives. Figure 20 presents a summary of the initiatives with specific objectives for 1987-88.

Figure 20: Summary of Customs Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES & RESOURCES FOR 1987-88	OVERALL RESULTS
Customs Commercial System	Completion of the conversion of the tariff to the language of HS.	Implementation of the new Harmonized System as the basis for the classification of goods for Customs tariff and trade statistics purposes. Development automated and administrative systems to support HS.
	Installation and testing of automated systems.	
	Training of staff and preparation of public information packages.	
	Development of CADEX component for national implementation.	Implementation of computer-to-computer transmission of data. This project will reduce costs of data entry.
	Introduction of Release on Minimum Documentation features.	Faster release of goods to clients.
		Increased productivity through system changes and reduced paper burden.
	Development of an integrated entry processing system.	Implementation of a system which will incorporate the functions of the existing CEPAC, Machinery Remission, Automotive and Liquor Board Systems.
	Resources: 154 P-Y's and $28 million.	Completion Date: March 31, 1988 Total Cost: 490 P-Y's and $79.8 million.
Personal Alarm Security System (PASS)	This initiative is being developed in Corporate Administration, although its impact will be felt primarily in the Customs activity (see page 39).	Increased safety and security for Customs officers working alone in isolated or remote areas (see page 39).
		Completion Date: 1989
Duty Free Shops	Full national implementation involving approximately 37 shops, by the end of 1986-87.	Provide increased opportunities to the public to purchase duty free goods when leaving the country.
	Resources: $68,000	Completion Date: 1987-88 Total Cost: 39 P-Y's and $2.5 million.

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES & RESOURCES FOR 1987-88	OVERALL RESULTS
Export Control Enforcement Program	The Export Control system operating on an ongoing basis. Resources: 26 P-Y's and $0.8 million.	Prevention of illegal export of western technology to embargoed countries. Implementation Date: October 14, 1985 Annual Cost: 26 P-Y's and $0.8 million
Person-Year Reduction Measures	Three reduction measures will directly affect Customs in 1987-88. Total Reduction: 193 P-Y's	Reduction of activities by streamlining some operations and discontinuing other Customs activities. Completion date: 1990-91 Total Reduction: 782 P-Y's
	Resource Reviews: Elimination of certain lower priority activities at headquarters and in the regions.	Streamlining of Customs regional offices and headquarters operations. Completion date: 1990-91
	Levels of Service: Existing levels of service will be reviewed, rationalized and adjusted.	Rationalization of service levels to effect savings without disrupting operational service to the public. Completion date: 1987-88
	Data Capture: This initiative is comprised of a number of complementary, interrelated measures. . reduction in the quantity of cargo and entry data input into the CEPAC system; . reduction of time required for sorting, filing, retrieving and refiling, commercial entry documents through the development of an automated document control and index system; . transfer of data entry workload to the private sector; . reduction of paper burden and the enhancement of productivity through the introduction of RMD and CADEX components of the Customs Commercial System.	Reduction of workload, increased efficiency and resource savings for both the public and private sectors. Completion date: 1989-90

C. Corporate Administration

Objective

The objective of Corporate Administration is to provide management direction, planning coordination and central administrative services to the Department.

Description

The Corporate Administration activity includes the following five sub-activities:

Corporate Management: This sub-activity ensures that departmental management at all levels is provided with the management, planning and control services required to administer resources in support of government-wide and departmental programs and objectives. It includes the departmental support services of corporate planning, finance, administration, systems planning and development and laboratory and scientific services. This area is allocated 63% of total activity resources.

Personnel Administration: This sub-activity provides departmental management at all levels with the personnel services required to administer effectively the Department's human resources. This area accounts for approximately 21% of total activity resources.

Audit and Evaluation: This sub-activity is responsible for carrying out independent audits and evaluations of departmental programs and operations. This sub-activity includes approximately 6% of total activity resources.

Communications (formerly Public Relations): Communications activities ensure that those affected by Customs and Excise legislation are provided with information to enable them to comply with the law. This area accounts for 2% of total activity resources.

Executive: This sub-activity includes Legal Services, Internal Affairs, Departmental and International Affairs, the Deputy Minister's Office and a portion of the Minister's Office. It accounts for approximately 8% of total activity resources.

Resource Summaries

The Corporate Administration activity accounts for approximately 17% of the total departmental expenditures and represents 9% of the total person-years. These resource expenditures are shown in Figure 21.

Figure 21: Activity Resource Summary ($000 and Person-Years)

	Estimates 1987-88		Forecast 1986-87		Actual 1985-86	
	$	P-Y	$	P-Y	$	P-Y
Corporate Management	51,579	467	43,118	475	36,205	487
Personnel Administration	16,918	230	12,805	223	12,442	221
Audit and Evaluation	4,705	68	4,506	68	4,031	68
Communications	1,827	19	1,525	14	1,299	14
Executive	6,444	67	5,504	61	3,218	64
	81,473	851	67,458	841	57,195	854

Expenditures forecast in the Corporate Administration activity for 1987-88 are comprised of 47% personnel costs, 30% other operating costs and 23% capital costs.

Figure 22: 1985-86 Financial Performance ($000)

	1985-86		
	Actual	Main Estimates	Change
Corporate Management	36,205	38,574	(2,369)
Personnel Administration	12,442	13,765	(1,323)
Audit and Evaluation	4,031	4,542	(511)
Communications	1,299	1,572	(273)
Executive	3,218	2,788	430
	57,195	61,241	(4,046)

Explanation of Change: Actual 1985-86 expenditures were $4.0 million (6.6%) lower than the original Main Estimates. This is a net figure comprised of:

	Millions
Supplementary Estimates for Harmonized System	$3.6
Personal Alarm Security System cash flow changes	(4.3)
Underutilization as a result of the freeze on discretionary spending	(2.3)
Underutilization of personnel costs as a result of the staffing freeze.	(1.0)

Performance Information and Resource Justification

Departmental Initiatives Affecting the Corporate Administration Activity: Corporate Administration is involved in developing major departmental initiatives which will impact on the manner in which the Department meets its program objectives in 1987-88 and future years. A summary of these initiatives is presented in Figure 23:

Figure 23: Summary of Corporate Administration Initiatives

INITIATIVE	SPECIFIC OBJECTIVES & RESOURCES FOR 1987-88	OVERALL RESULTS
Personal Alarm Security System (PASS)	Initiation of national implementation of the System Resources: 12 P-Y's and $7.7 million.	Increased safety and security for Customs officers working alone in isolated or remote areas. Completion Date: 1989 Total Cost: 25 P-Y's and $21.3 million
Affirmative Action Program	Increasing female representation in PM and AU groups, increasing indigenous participation, maintaining participation rate of disabled employees, and establishing program to increase representation of visible minorities. Resources: 3 P-Y's and $152,000.	Achievement of more equitable levels of employment among target groups. Completion date: April 1, 1988 Total Cost: $600,000 and 12 P-Y's
Human Resources Information System (HRIS)	Restructuring and expansion of Manpower Resources System (MRS) to provide for a data base and on-line entry and retrieval capability for appropriate users.	Provide departmental management with more comprehensive, accurate and timely information.
CCC Plenary Sessions	Planning and hosting of the CCC Plenary Sessions in June 1987. Resources: 12 P-Y's and $805,000	Promotion of Canadian initiatives within the CCC such as the assistance program for developing countries. Promotion of Canada's international reputation. Completion Date: June 1987 Total Cost: 26 P-Y's and $1.2 million
Person-Year Reduction Measures	One reduction measure will directly affect Corporate Administration in 1987-88. Reduction: 37 P-Y's Resource Review: Elimination of lower priority headquarters activities.	Reduction of program costs by streamlining and/or discontinuing operations. Completion Date: 1990-91 Total reduction: 97 P-Y's Streamlining of corporate administration activities at headquarters. Completion Date: 1990-91

Section III
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Figure 24: Details of Financial Requirements by Object ($000)

	Estimates 1987-88	Forecast 1986-87	Actual 1985-86
Personnel			
Salaries and wages	334,491	322,906	304,776
Contributions to employee benefit plans	49,677	45,351	47,723
Other personnel	2,463	2,157	2,505
	386,631	370,414	355,004
Goods and Services			
Transportation and communications	21,947	21,372	19,729
Information	4,085	4,117	2,677
Professional and special services	25,736	19,645	16,053
Rentals	2,466	2,243	2,276
Purchased repair and upkeep	4,483	5,597	4,310
Utilities, materials and supplies	8,170	5,992	6,723
All other expenditures	-	-	67
	66,887	58,966	51,835
Total operating	453,518	429,380	406,839
Capital			
Construction and acquisition of land, buildings and equipment	3,995	1,345	1,751
Construction and acquisition of machinery and equipment	21,576	15,609	6,693
	25,571	16,954	8,444
	479,089	446,334	415,283

2. Personnel Requirements

Person-year and personnel cost trends are provided in Figures 25 and 26. Person-year distribution by activity over the years 1985-86 to 1987-88 are shown in figure 27.

Figure 25: Person-Years 1981-82 to 1989-90

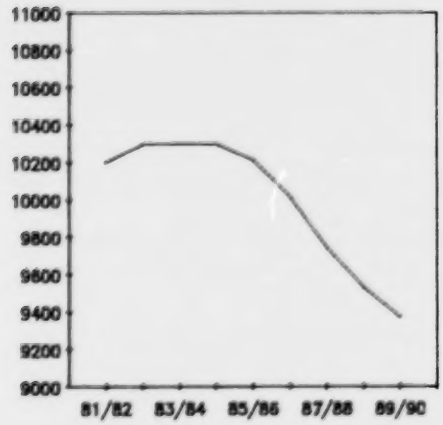

Figure 26: Personnel Costs 1981-82 to 1989-90

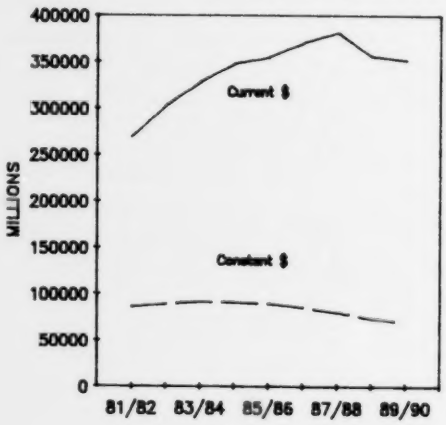

Figure 27: Person-Year Requirements by Activity

	Estimates 1987-88	Forecast 1986-87	Actual 1985-86
Excise	1,553	1,596	1,585
Customs	7,334	7,578	7,771
Corporate Administration	851	841	854
	9,738	10,015	10,210

Approximately 81% of total departmental expenditures are personnel related. In 1987-88, personnel costs will amount to $386.6 million, an increase of approximately $16 million over the forecast for 1986-87. In constant dollar terms, however, personnel costs have remained relatively stable over the six-year timeframe to 1987-88.

Between 1981-82 (actual) and 1986-87 (forecast), the Department person-year level has decreased by 2%. A further reduction in person-years will occur by 1990-91 as the Department continues with a plan to support the government restraint program that was outlined in the May 1985 budget.

The number of person-years and average salary by category is provided in Figure 28.

Figure 28: Details of Personnel Requirements

	Authorized Person-Years			Current Salary Range	1987-88 Average Salary Provision
	87-88	86-87	85-86		
Management	**111**	111	105	51,400 -100,700	66,039
Scientific and Professional					
Auditing	**580**	581	562	29,520 - 70,800	43,338
Other	**40**	33	35		
Administrative and Foreign Services					
Admin. Services	**301**	298	308	14,810 - 58,562	38,152
Commerce	**73**	80	78	15,635 - 64,521	49,636
Computer Systems	**81**	85	94	20,103 - 65,808	45,106
Financial Services	**81**	82	80	16,161 - 57,980	45,696
Personnel Admin.	**142**	139	144	22,940 - 63,870	41,969
Program Admin.	**5,264**	5,343	5,144	14,939 - 62,268	32,951
Other	**62**	72	71		
Technical					
Drafting and Illus.	**3**	3	2	17,248 - 44,693	30,804
Engineering and Scientific Support	**6**	8	7	15,078 - 54,620	31,917
General Technical	**7**	4	4	13,568 - 59,792	32,932
Social Science Support	**1**	1	3	13,568 - 62,028	34,685
Administrative Support					
Clerical	**2,249**	2,280	2,364	13,887 - 34,086	23,072
Other	**653**	839	889		
Operational					
Gen. Labour and Trades	**24**	25	44	15,632 - 42,367	22,094
General Services	**52**	53	41	13,754 - 44,350	23,275
Other	**8**	8	173		

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the authorized person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 31, 1986. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

Approximately 54% of person-years are in the Program Administration category, reflecting the Department's major role in Customs and Excise tax administration. About 6% of person-years are in the Auditing category and carry out the verification process to ensure the collection of revenue due to the Crown and compliance with other aspects of legislation administered by the Department.

3. Capital Expenditures

Figure 29 presents the distribution of capital expenditures by type of asset to be acquired. The breakdown of capital expenditures for 1985-86 is not available as the Department has only recently established a comprehensive Capital Investment Plan. Capital expenditures make up 5.3% of the total 1987-88 Estimates. Figure 30 presents the Department's major capital projects.

Figure 29: Distribution of Capital Expenditures ($000)

	Estimates 1987-88	Forecast 1986-87	Actual 1985-86
Accommodation			
New Construction	3,632	777	N/A
Renovations to existing facilities	363	568	N/A
Equipment			
New	18,225	11,348	N/A
Replacement	3,351	4,261	N/A
	25,571	16,954	8,444

Figure 30: Details of Major Capital Projects ($000)

	Previously Estimated Total Cost	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31,1987	Estimates 1987-88	Future Years Requirements
EDP and Other Equipment Projects					
Customs Commercial System	8,184	18,709	9,341	8,661	707
Personal Alarm Security System	18,251	18,251	3,761	6,676	5,456
Customs and Excise College	-	2,760	-	2,760	-
Construction Projects					
Customs Facilities					
Hemmingford, PQ	-	825	80	618	127
Boundary Bay, BC	-	653	40	610	3
Climax, Sask.	-	530	5	35	490
Rooseville, BC	-	780	47	-	733
Dundee, PQ	-	750	-	35	715
Fraser, BC	-	1,700	-	1,700	-
Common Border Facilities					
Noyan, PQ; Carson, BC	-	1,522	147	634	741

4. Revenue

Figure 31 presents a breakdown of revenue collected by Customs and Excise for the years 1983-84, 1984-85 and 1985-86. Several factors have a direct impact on the amount of revenue collected in any given year. These include the general level of economic activity, changes in the rate of tax, expansions, restrictions or total withdrawal of exemptions, the imposition of new taxes or refund provisions, the effects of inflation, and the effectiveness of the Department's examination, verification and enforcement operations.

Figure 31: Revenue by Class ($000)

	1985-86	1984-85	1983-84
Customs			
Import duties	4,401,983	4,223,574	3,766,575
Sales tax (imports)	1,538,509	1,509,017	1,341,526
Other Excise taxes (imports)	79,291	69,490	65,248
Sundry collections	19,669	17,518	16,121
Total revenue collected by Customs	6,039,452	5,819,599	5,189,470
Excise			
Sales tax	8,269,696	6,549,959	5,573,890
Excise tax on gasoline	781,280	477,238	470,999
Other Excise taxes	1,325,052	738,003	663,125
Excise duties	1,473,365	1,461,624	1,356,074
Sundry collections	279	312	564
Petroleum compensation charge	1,218,903	2,787,395	2,325,183
Air transportation tax	306,487	225,093	207,619
Marketable pipeline gas and gas liquids tax	87,848	302,031	787,693
Telecommunications Programming Services tax	52,349	44,829	28,236
Total revenue collected by Excise	13,515,259	12,586,484	11,413,383
Total headquarters collections	2,070	2,168	2,976
Gross Customs and Excise revenue	19,556,781	18,408,251	16,605,829
Less: refunds, drawbacks, credits	(991,439)	(868,122)	(755,947)
Net revenues	18,565,342	17,540,129	15,849,882

Gross collections increased by $1.2 billion or 6.2% in the 1985-86 fiscal year. Customs revenue continued to show an increase which totalled $2.2 million or 3.8% over the 1984-85 fiscal year. The increase in Excise revenue of $.9 billion or 7.4% was caused mainly by increases in sales tax of $1.7 billion and other Excise taxes of $587 million. Partially offsetting these increases was the decrease in petroleum compensation charges of $1.6 billion.

5. Net Cost of Program

Figure 32 shows the net cost of the Program. Costs of services provided without charge by other departments do not include depreciation or accommodation provided without charge by this department.

Figure 32: Net Cost of Program for 1987-88 ($000)

Main Estimates 1987-88	Add* Other Costs	Total Program Cost	Less** Non-Tax Revenue	Estimated Net Program Cost 1987-88	Estimated Net Program Cost 1986-87
479,089	59,459	538,548	28,000	510,548	480,473

* Other costs of $59,459,000 consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from PWC	42,234
• cheque issue services received from SSC	1,569
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by the Treasury Board Secretariat	9,115
• other services from various Departments	6,546

** Non-tax revenues of $28,000,000 consist of:

• seizures and penalties	17,000
• special service charges on Customs Operations	3,000
• other	8,000

B. Other Information

Statement of Operating Principles

Customs and Excise operates on the principle that the vast majority of its public is willing to comply with the law, when informed, and when the law is applied in an equitable, uniform and responsive manner. It is the policy of the Department, therefore, to conduct its business in a manner that encourages and facilitates voluntary compliance and keeps the administrative requirements of the law to a minimum. To this end, the Department is committed to simplifying its service delivery mechanisms so that administrative impediments to voluntary actions are eliminated and cost and effort to ourselves and our clients are reduced.

Notwithstanding the underlying assumption respecting the public's willingness to comply, inevitably there are some individuals who willfully attempt to evade their obligations under the law for personal gain. In the performance of its duties, therefore, the Department must also pursue enforcement activities, being mindful that a balance be maintained between facilitation and enforcement. This balance is accomplished when the enforcement emphasis is placed on the detection of the few who do not comply. Accordingly, it is the policy of Customs and Excise to conduct enforcement activities on a selective basis so that neither facilitation nor compliance is compromised.

In implementing its mandate, the Department will strive to continuously improve service to its publics. Service to the public relates both to the programs and services provided by the Department and to how we conduct ourselves in the delivery of these programs and services. We must therefore be aware and understanding of the changing public attitudes, taxpayers' concerns, new technology and commercial practices, and social changes in general if we are to be responsive. To this end, Customs and Excise management is committed to fostering an organization where innovation is encouraged and reflected through improvements in its management practices.

Effective communication with the public is an important aspect in the delivery of our services. The greater the citizen's understanding and appreciation of the law, the greater the likelihood for compliance. It is the policy of the Department that communications be directed at promoting an understanding of the rights and obligations of our publics in a complete and understandable form, including information about services, programs and facilities. As a consequence, the Department will regularly solicit the views of its client groups and actively promote consultation with them in the development of policies and initiatives or legislative issues to ensure their objectives are taken into account as well as ours. The Department will also pursue a policy of efficient decentralization of authority and responsibility so that its publics can more readily receive the information necessary to the conduct of their business.

In addition, the Department recognizes that its human resources constitute its most important resource. The participation and contribution of our employees to the success of departmental efforts is an inherent part of how the Department conducts its business. Therefore, the Department will also pursue a policy of enhanced internal communications and training that will prepare and support our employees to perform their duties. Further, it will ensure that all initiatives, systems-oriented or otherwise, will be undertaken only when their implications for our publics, staff and working environment are identified and understood by all parties.

The Department also recognizes that a constructive union-management relationship is an important aspect of effective employee relations. Therefore, the Department is committed to dealing in a forthright manner with the applicable unions and to raising issues for which it seeks mutually satisfactory resolutions.

Acts Administered in Whole or in Part by Customs and Excise

Act for carrying into effect a Treaty between Canada and the United States for the suppression of smuggling operations
Aeronautics Act
Animal Disease and Protection Act
Atomic Energy Control Act

Canada Agricultural Products Standards Act
Canadian Commercial Corporation Act
Canada Dairy Products Act
Canada Ports Corporation Act
Canada Post Corporation Act
Canada Shipping Act (Coastal Regulations)
Canada Water Act
Canadian Citizenship Act
Canadian Dairy Commission Act
Canadian Wheat Board Act
Coastal Fisheries Protection Act
Consumer Packaging and Labelling Act
* Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora
Copyright Act
Criminal Code of Canada
Cultural Property Export and Import Act
Customs Act
Customs and Excise Offshore Application Act
Customs Tariff

Department of National Revenue Act
Diplomatic and Consular Privileges and Immunities Act
Duties Relief Act

Energy Administration Act
Environmental Contaminants Act
Explosives Act
Excise Act
Excise Tax Act
Export and Import Permits Act

Fertilizers Act
Fish Inspection Act
Fisheries Act
Food and Drugs Act
Fruit, Vegetables and Honey Act

Game Export Act

* This international convention is not an act of Parliament but is administered pursuant to the Export and Import Permits Act.

Hamilton Harbour Commission Act
Harbour Commission Act
Hazardous Products Act

Immigration Act
Importation of Intoxicating Liquors Act
Inspection and Sale Act
International Boundary Commission Act

Livestock and Livestock Products Act
Livestock Pedigree Act

Maple Products Industry Act
Meat and Canned Food Act
Meat Import Act
Meat Inspection Act
Motor Vehicle Safety Act
Motor Vehicle Tire Safety Act

Narcotic Control Act
National Energy Board Act
Nova Scotia Offshore Retail Sales Tax Act

Pest Control Products Act
Plant Quarantine Act
Precious Metals Marking Act
Privileges and Immunities (International Organizations) Act
Privileges and Immunities (NATO) Act
Public Harbours and Ports Facilities Act

Quarantine Act

Radiation Emitting Devices Act
Radio Act
Railway Act

Seeds Act
Special Import Measures Act
Statistics Act

Textile and Clothing Board Act
Textile Labelling Act
Toronto Harbour Commission Act
Trademarks Act
Transport Act

Visiting Forces Act

Revenu Canada
Douanes et Accise

Budget des dépenses 1987-1988

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

© Minister of Supply and Services Canada 1987

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1988-III-36 Canada: $6.00

ISBN 0-660-53684-6 Other countries: $7.20

Price subject to change without notice

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without the prior written permission of the Publishing Services, Canadian Government Publishing Centre, Ottawa, Canada K1A 0S9.

Budget des dépenses 1987-1988

Partie III

Revenu Canada
Douanes et Accise

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend trois sections. La section I présente un aperçu du Programme et un résumé des plans et de son rendement actuel. Pour les personnes qui désirent plus de détails, la section II indique, pour chaque activité, les résultats prévus et les autres renseignements essentiels sur le rendement qui justifient les ressources demandées. La section III fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics, ce qui assure une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et permet d'évaluer les résultats financiers du Programme au cours de la dernière année.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section; le sommaire des besoins financiers présenté à la section I comprend des renvois aux renseignements plus détaillés figurant à la section II. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépense qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Détails concernant les pouvoirs de dépenser

A. Autorisations pour 1987-1988 - Partie II du Budget des dépenses 4

B. Emploi des autorisations en 1985-1986 - Volume II des Comptes publics 5

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1987-1988
   1. Points saillants 6
   2. Sommaire des besoins financières 6
B. Rendement récent
   1. Points saillants 8
   2. Examen des résultats financiers 8
C. Données de base
   1. Introduction 9
   2. Mandat 10
   3. Objectif du Programme 10
   4. Organisation du Programme en vue de son exécution 11
D. Perspective de la planification
   1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 13
   2. État des initiatives annoncées antérieurement 15
E. Efficacité du programme 20

Section II
Analyse par activité

A. Accise 25
B. Douanes 31
C. Administration ministérielle 39

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
   1. Besoins financiers par article 43
   2. Besoins en personnel 44
   3. Dépenses en capital 46
   4. Recettes 47
   5. Coût net du programme 48
B. Autres renseignements 49

Détails concernant les pouvoirs de dépenser

A. Autorisation pour 1987-1988 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1987-1988	Budget principal 1986-1987
	Revenue Canada Douanes et Accise		
1	Dépenses de fonctionnement	403 801	386 541
5	Dépenses en capital	25 571	19 878
(S)	Ministre du Revenu national - Traitement et allocation pour automobile	40	40
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	49 677	45 361
	Total du Ministère	**479 089**	451 820

Crédits - Libellé et sommes demandées

Numéros des crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal 1987-1988
	Revenu Canada Douanes et Accise	
1	Douanes et Accise - Dépenses de fonctionnement	403 801 000
5	Douanes et Accise - Dépenses en capital	25 571 000

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1987-1988				Budget principal 1986-1987
	Années-personnes autorisées	Dépenses budgétaires Fonctionnement	Capital	**Total**	
Accise	1 553	74 489	331	**74 820**	73 643
Douanes	7 334	316 682	6 114	**322 796**	305 771
Administration ministérielle	851	62 347	19 126	**81 473**	72 406
	9 738	453 518	25 571	**479 089**	451 820
Années-personnes autorisées en 1986-1987	10 045				

B. Emploi des autorisations en 1985-1986 - Volume II des Comptes publics

Crédits (en dollars)		Budget des dépenses principal	Total des crédits disponibles	**Utilisation réelle**
Dépenses budgétaires				
Douanes et Accise				
1	Dépenses de fonctionnement	359 926 000	369 862 600	**359 061 002**
5	Dépenses en capital	14 380 000	11 994 000	**8 443 383**
(S)	Ministre du Revenu national - Traitement et allocation pour automobile	42 000	42 000	**39 530**
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 278 000	47 736 489	**47 738 959**
Total du programme		417 626 000	429 635 089	**415 282 874**

Section I
Aperçu du programme

A. Plans pour 1987-1988

1. Points saillants

- Le Ministère poursuivra la mise en oeuvre du plan de réduction quinquennal qui fut établi suite au budget de mai 1985. La réduction de 1987-1988 se chiffrera à 273 années-personnes (voir pages 15, 30, 38 et 42).

- L'adaptation du Tarif des douanes à la nomenclature du Système harmonisé et l'installation de systèmes automatisés connexes se continueront, tandis que la mise en oeuvre à l'échelle nationale est prévue pour janvier 1988 (voir pages 16 et 37).

- L'informatisation de la collecte et de la manipulation de données ainsi que de l'accès à ces données dans le cadre du Système des Douanes pour le secteur commercial se continuera durant l'année financière 1987-1988, tandis que la mise en oeuvre à l'échelle nationale est prévue pour janvier 1988 (voir pages 16 et 37).

- Le Programme de la répression du trafic des stupéfiants, lequel vise le courrier et les envois commerciaux pouvant servir à l'importation illégale de stupéfiants, sera accentué.

- L'application du Programme de ristourne de la taxe sur l'essence et le carburant diesel se poursuivra en 1987-1988, et on prévoit qu'il prendra fin le 1er janvier 1988 (voir page 16).

- En juin 1987, Douanes et Accise sera l'hôte des sessions plénières du Conseil de coopération douanière et des réunions de la Commission de la politique générale qui auront lieu respectivement à Ottawa et à Québec (voir page 20).

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1: Besoins financiers par activité (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1987-1988	Prévisions 1986-1987	Écart	Détails à la page
Accise	74 820	73 544	1 276	25
Douanes	322 796	305 332	17 464	32
Administration ministérielle	81 473	67 458	14 015	41
	479 089	446 334	32 755	
Années-personnes autorisées	9 738	10 015	(277)	

Explication des prévisions pour 1986-1987: Les dépenses prévues pour 1986-1987 sont inférieures au Budget des dépenses principal de 1986-1987, la différence étant de 5,5 millions de dollars. Cette différence est due en grande partie au programme de restrictions budgétaires de février 1986 (1,9 million de dollars) et au rééchelonnement des coûts du Système d'alarme et de sécurité personnelle (4 millions de dollars).

Explication des écarts entre le Budget des dépenses principal de 1987-1988 et les prévisions pour 1986-1987: Les dépenses estimatives du Budget des dépenses principal de 1987-1988 dépassent de 32,7 millions de dollars (7,3%) les prévisions de 1986-1987. Cet écart découle d'une augmentation des frais de personnel de 16,2 millions de dollars, d'une augmentation des frais de fonctionnement et d'entretien de 7,9 millions de dollars ainsi que d'une augmentation de 8,6 millions de dollars pour les coûts en capital (voir page 44). L'augmentation des frais de personnel est en majeure partie due à l'inflation. Les augmentations aux chapitres des marchandises et des services et des besoins en capital sont attribuables dans une large mesure aux principales activités nouvelles qui seront entreprises en 1987-1988, plus particulièrement le Système des Douanes pour le secteur commercial (voir page 16) et le Système d'alarme et de sécurité personnelle (voir page 18).

Les diagrammes 2 et 3 indiquent la répartition des ressources du Ministère en 1987-1988.

Diagramme 2: Années-personnes par activité en 1987-1988

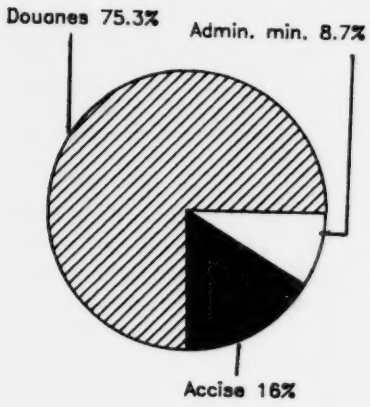

Diagramme 3: Dépenses brutes par catégorie en 1987-1988

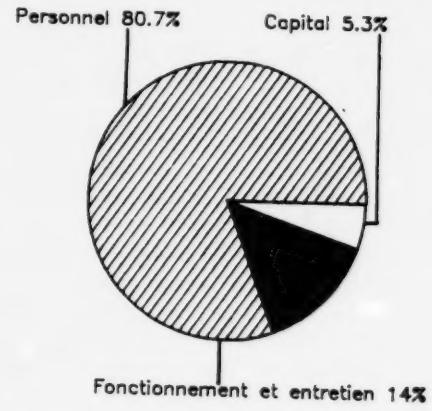

B. Rendement récent

1. Points saillants

- Les dispositions de la nouvelle Loi sur les douanes ont été mises en application en 1986-1987 (voir page 16).

- Le Plan d'amélioration des opérations postales, conçu dans le but d'améliorer l'efficience et l'efficacité en ce qui concerne la manutention du courrier assujetti aux droits de douane, a été mis en oeuvre en 1986-1987.

- L'application du Programme de ristourne de la taxe sur l'essence et le carburant diesel s'est poursuivie en 1986-1987 (voir page 16).

- Environ 4,0 millions de voyageurs internationaux de plus auront été traités en 1986-1987; cette augmentation découle en bonne partie de la tenue d'Expo 86 à Vancouver.

- Le nombre de saisies de stupéfiants par les escouades antidrogues des Douanes et dans le cadre des opérations douanières normales ont augmenté de 11 % en 1985-1986.

- La première phase du Plan de réduction des coûts et des années-personnes a été achevée en 1986-1987, ce qui a donné lieu à une économie de 370 années-personnes (voir page 15).

2. Examen des résultats financiers

Tableau 4: Résultats financiers en 1985-1986 (en milliers de dollars)

	1985-1986		
	Dépenses réelles	Budget principal	Différence
Accise	71 298	68 461	2 837
Douanes	286 790	287 924	(1 134)
Administration ministérielle	57 195	61 241	(4 046)
	415 283	417 626	(2 343)

Explication des écarts: Les dépenses réelles ont été inférieures au Budget des dépenses principal, la différence étant de 2,3 millions de dollars ou 0,6 %. Cette différence peut s'expliquer comme suit:

	Millions de dollars
• Un budget des dépenses supplémentaire en ce qui concerne le Programme de ristourne de la taxe sur le carburant	4,1
• Un budget des dépenses supplémentaire en ce qui concerne le Système harmonisé	7,4
• Un budget des dépenses supplémentaire en ce qui concerne l'administration du Programme d'entrepôt réel	0,9
• Des changements en ce qui concerne les mouvements de caisse du Système d'alarme et de sécurité personnelle	(4,3)
• Des dépenses moins élevées que prévu en raison du gel des dépenses discrétionnaires et de l'embauche	(6,1)
• Une sous-utilisation réelle de l'affectation liée au personnel	(4,3)

C. Données de base

1. Introduction

Le ministère du Revenu national, Douanes et Accise, consiste en un seul programme dirigé par un sous-ministre qui relève du ministre du Revenu national.

La mission du Ministère est d'assurer, avec efficience et réceptivité, le respect de toutes les dispositions législatives que Douanes et Accise est chargé d'appliquer. En assumant cette mission, Douanes et Accise perçoit des droits et taxes, contrôle le mouvement des gens et des marchandises qui entrent au Canada ou en sortent et protège l'industrie canadienne contre la concurrence déloyale d'origine étrangère. Douanes et Accise s'efforce de projeter continuellement une image de marque qui est positive, juste, impartiale et sensible aux besoins de ses clients internationaux et canadiens.

Douanes et Accise joue aussi un rôle important dans la mise en oeuvre des politiques socio-économiques du gouvernement. Par exemple, le Ministère est responsable de l'application, aux points d'entrée, des lois concernant l'immigration, ce qui entraîne le signalement aux autorités de l'immigration des voyageurs potentiels indésirés ou dangereux, ainsi que le contrôle des importations prohibées comme les armes à feu, les stupéfiants et le matériel pornographique.

Sur le plan de la politique économique, le Ministère participe à la mise en oeuvre des accords commerciaux multilatéraux que le Canada a conclus dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (le GATT). Au pays, Douanes et Accise est appelé à appuyer la création et le maintien d'un climat sain pour les affaires et l'emploi, y compris l'application de lois qui protègent les entreprises canadiennes contre la concurrence préjudiciable venant de l'étranger.

La stratégie du Ministère concernant la conduite de ses opérations est soulignée dans l'énoncé des principes opérationnels. Ce résumé est un sommaire de la philosophie ministérielle, qui sert à guider les gestionnaires et les employés dans la conduite de leurs activités journalières. Les buts, les stratégies et les plans adoptés pour les années à venir renforceront la philosophie ministérielle contenue dans l'énoncé. L'énoncé des principes opérationnels est présenté dans la section III.

2. Mandat

En vertu de la Loi sur le ministère du Revenu national, Douanes et Accise est chargé "du contrôle, de la réglementation, de la gestion et de la surveillance des droits de douane et d'accise, y compris les taxes imposées par la Loi sur la taxe d'accise". Le ministre du Revenu national est chargé d'appliquer la Loi sur les douanes. Parmi les autres lois importantes qui s'inscrivent dans le mandat légal de Douanes et Accise, on compte le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation, la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise, dont la responsabilité législative appartient au ministre des Finances.

Douanes et Accise est également chargé d'appliquer quelque 70 dispositions législatives pour le compte d'autres ministères, notamment Agriculture Canada, Santé et Bien-être social Canada, Consommation et Corporations Canada, Expansion industrielle régionale, Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada. Les lois que Douanes et Accise applique intégralement ou en partie sont présentées dans la section III.

3. Objectif du Programme

Douanes et Accise a pour objectif de "faire en sorte que tous les droits, toutes les taxes et tous les autres frais et prélèvements connexes soient correctement imposés, perçus et s'il y a lieu, remboursés; contrôler afin de protéger l'industrie et la société canadienne, le déplacement des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou qui en sortent, pour veiller au respect de la loi; protéger l'industrie canadienne des préjudices réels ou éventuels causés par l'importation effective ou prévue de marchandises sous-évaluées ou subventionnées et par le recours à d'autres formes de concurrence injuste de la part d'exportateurs étrangers".

4. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure des activités: Le Programme de Douanes et Accise comprend trois activités: l'Accise, les Douanes et l'Administration ministérielle. Le tableau nº 5 indique la structure des activités et les sous-activités connexes de chaque activité.

Tableau 5: Structure des activités

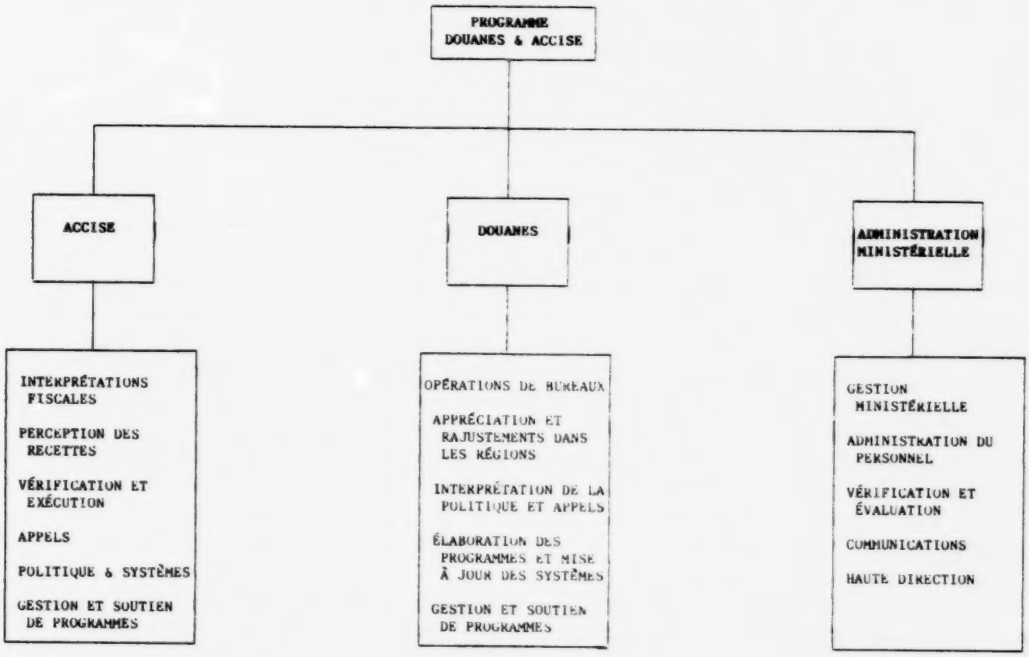

Bien que les activités de l'Accise et celles des Douanes partagent le même objectif en ce qui concerne le programme, chacune est considérée comme une entité distincte. Chaque activité est responsable de lois différentes et elle traite la plupart du temps avec des clients différents. Par exemple, l'activité Accise applique la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise qui touchent les fabricants et les grossistes titulaires de licence, les distillateurs, les brasseurs, les fabricants de tabac, etc. L'activité Douanes applique le Tarif des douanes, la Loi sur les douanes et la Loi sur les mesures spéciales d'importation et elle traite surtout avec des voyageurs canadiens et internationaux, des fabricants canadiens, des importateurs et des exportateurs, etc. L'activité Administration ministérielle regroupe les services administratifs et fonctionnels centraux qui sont nécessaires pour appuyer avec efficacité et efficience les activités de Douanes et Accise.

Organisation: Les activités de Douanes et Accise sont exercées par l'entremise de l'Administration centrale à Ottawa et des bureaux et installations dont sont dotées ses régions d'un bout à l'autre du pays. L'organisation correspond à la structure des activités, c.-à-d. l'Accise, les Douanes et l'Administration ministérielle. La haute direction comprend quatre sous-ministres adjoints, deux directeurs généraux et deux directeurs qui relèvent du Sous-ministre.

La Direction de l'accise est dirigée par un sous-ministre adjoint et se compose de neuf bureaux régionaux et de 24 bureaux de district, en plus de l'Administration centrale à Ottawa. Les recettes perçues grâce aux activités de l'Accise totalisent environ 13,5 milliards de dollars par année et l'effectif de l'Accise est d'approximativement 1 553 années-personnes.

C'est la Direction des programmes des douanes et la Direction des opérations des Douanes qui, sous la direction d'un sous-ministre adjoint, s'occupent des activités des Douanes. Ces activités sont exercées par l'entremise de dix régions qui comptent des locaux à quelque 560 endroits, sans compter l'Administration centrale à Ottawa.

Les employés de la Direction des programmes des douanes (699 années-personnes) travaillent à Ottawa, sauf un petit nombre d'agents qui mènent des enquêtes dans les pays étrangers. La Direction des opérations des Douanes est responsable des opérations régionales qui nécessitent approximativement 6 635 années-personnes. Elle perçoit plus de six milliards de dollars par année en droits et taxes sur les importations.

La Direction de l'administration ministérielle regroupe la Direction de la gestion ministérielle, dirigée par un sous-ministre adjoint, la Direction de l'administration du personnel et la Direction de la vérification et de l'évaluation, toutes deux dirigées par un directeur général, la Direction des communications, la Division des affaires ministérielles et internationales, dirigée par un directeur, et le Bureau de la haute direction. Ces directions sont situées surtout à l'Administration centrale, à Ottawa, et elles comptent approximativement 851 années-personnes.

Le tableau n° 6 indique les liens qui existent entre l'organisation et la structure des activités du Ministère et il présente une décomposition des ressources de 1987-1988.

Tableau 6: Ressources de 1987-1988 par organisation et activité (en milliers de dollars)

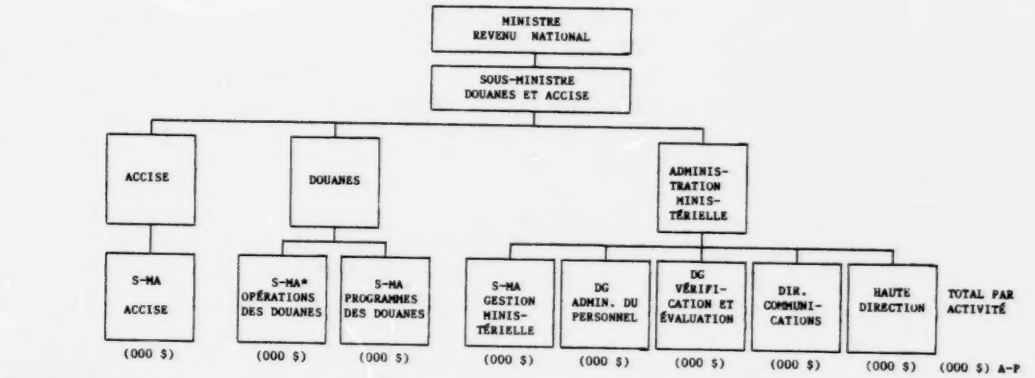

	S-MA ACCISE (000 $)	S-MA* OPÉRATIONS DES DOUANES (000 $)	S-MA PROGRAMMES DES DOUANES (000 $)	S-MA GESTION MINIS-TÉRIELLE (000 $)	DG ADMIN. DU PERSONNEL (000 $)	DG VÉRIFI-CATION ET ÉVALUATION (000 $)	DIR. COMMUNI-CATIONS (000 $)	HAUTE DIRECTION (000 $)	TOTAL PAR ACTIVITÉ (000 $)	A-P
ACCISE	74 820								74 820	1 553
DOUANES		278 344	44 452						322 796	7 334
ADMIN. MINISTÉRIELLE				51 579	16 918	4 705	1 827	6 444	81 473	851
DÉPENSES TOTALES	74 820	278 344	44 452	51 579	16 918	4 705	1 827	6 444	479 089	
ANNÉES-PERSONNES	1 553	6 635	699	467	230	68	19	67		9 738

* Plusieurs restructurations au niveau des fonctions du programme ainsi que des ressources correspondantes entre la Direction des programmes des douanes et la Direction des opérations des douanes, apparaîtront en 1987-1988.

D. Perspective de la planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Le Ministère est encore dans une période d'évolution importante relativement à ses opérations. Les facteurs clés mentionnés ci-dessous influeront particulièrement sur le programme de Douanes et Accise au cours des cinq prochaines années.

Conjoncture économique et charge de travail: L'évolution de la conjoncture commerciale et économique a un effet marqué sur le comportement des voyageurs, des importateurs et des exportateurs que sert le Ministère et elle met à rude épreuve l'aptitude de celui-ci à déployer ses ressources avec efficience et efficacité.

Les conditions économiques sont en train de se stabiliser après des années de changements rapides et prononcés en ce qui touche le taux d'inflation, le niveau des taux d'intérêt et la valeur du dollar canadien par rapport aux autres devises importantes. Le Ministère prévoit que la valeur des importations et des exportations de marchandises augmentera d'environ 21 % et 16 % respectivement au cours de la période allant de 1986 à 1991. Par conséquent, la charge de

travail des Douanes pendant cette période devrait s'accroître d'environ 5,5 %. De nouvelles conventions et de nouveaux accords internationaux (p. ex. les négociations et les accords sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis) pourraient modifier cette perspective et les activités connexes du Ministère.

En ce qui a trait au traitement des voyageurs internationaux, la charge de travail des Douanes a augmenté d'environ 5 % en 1986-1987, principalement à cause des visiteurs d'Expo 86 à Vancouver. En 1987-1988, on s'attend à ce que le nombre de voyageurs baisse et revienne au niveau de 1985-1986. Certaines augmentations mineures sont prévues au cours de la période allant jusqu'en 1991, à cause des visiteurs américains qui bénéficient d'un taux de change favorable et des visiteurs qui viendront assister aux Jeux olympiques d'hiver de Calgary en 1988.

Au cours des dernières années, la charge de travail de l'Accise s'est accrue très rapidement en raison de la reprise économique et de diverses mesures budgétaires visant à combattre le déficit fédéral. En l'absence de nouvelles mesures budgétaires, le taux de croissance de la charge de travail de l'Accise au cours de la présente période serait d'environ 10 %. Toutefois, de vastes réformes fiscales pourraient entraîner une augmentation importante de la charge de travail ou des changements fondamentaux dans la manière dont le programme de l'Accise est administré.

Décisions de principe du gouvernement: Les plus importantes décisions de principe du gouvernement qui toucheront les opérations de Douanes et Accise dans les années à venir comprennent ce qui suit:

- les changements relatifs à la taxe, compris dans le budget de février 1986 (voir page 16);
- les négociations et les accords sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis;
- un examen complet de la fiscalité;
- la déréglementation de certaines industries (p. ex. le camionnage et le transport aérien);
- l'adoption de la nouvelle Loi sur les douanes (voir page 16);
- les efforts continus du gouvernement en vue de réduire le déficit fédéral par la réduction des années-personnes et des coûts (voir page 15);
- l'augmentation des demandes de services provenant des groupes de clients;
- l'adoption de la nomenclature du Système harmonisé (voir page 16);
- les efforts en vue de réduire la quantité de matériel pornographique, de propagande haineuse et de stupéfiants illégaux entrant au Canada.

La participation du Ministère ira d'un soutien permanent à certaines de ces décisions à la mise en oeuvre et à l'exécution mêmes de certaines autres.

Changements technologiques: Pendant les quelques prochaines années, des changements technologiques majeurs concernant les opérations, systèmes et procédures du Ministère lui permettront de répondre aux besoins du public avec plus de rapidité, d'efficacité et de sensibilité. À mesure que ces changements auront lieu au chapitre des activités des Douanes et de l'Accise, le Ministère sera plus en mesure de s'adapter rapidement aux conditions économiques et commerciales et l'efficacité de ses programmes en général devrait s'améliorer. La mise en oeuvre au Ministère de plusieurs changements technologiques sera difficile en raison d'autres changements entraînés par d'autres décisions de principe prenant place au même moment.

Les initiatives particulières que le Ministère prendra dans le cadre des changements technologiques sont décrites aux pages 16 à 19.

2. État des initiatives annoncées antérieurement

Douanes et Accise poursuit un certain nombre d'initiatives qui étaient décrites dans les plans de dépenses antérieurs. Une mise à jour concernant ces initiatives est fournie sous les rubriques qui suivent:

Initiatives reliées aux décisions de principe du gouvernement:

Mesures pour réduire les années-personnes: En réponse à la demande du gouvernement de réduire les années-personnes dans la Fonction publique, Douanes et Accise a établi un plan de compression qui entraînera des économies de 954 années-personnes d'ici 1990-1991 découlant de dix initiatives visant à réduire les coûts. L'accent est mis sur une réalisation des objectifs qui ne réduira pas les niveaux du service, les recettes de l'État ni la sécurité du public canadien. Comme prévu, cinq initiatives entraîneront une économie de 370 années-personnes en 1986-1987. Cinq mesures auront des répercussions sur le budget des dépenses de 1987-1988 (voir pages 30, 37, 38 et 42).

Programme de mesures d'exécution pour le contrôle des exportations: Il s'agit d'un programme qui donne suite à l'engagement que le Canada a pris envers le Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations (COCOM) d'empêcher l'exportation illégale de la technologie occidentale secrète vers des pays soumis à un embargo. Il y a dans les quatre régions clés, à savoir Montréal, Toronto, Halifax et Vancouver, des agents préposés aux renseignements et des équipes chargées de l'exécution de la loi qui ont reçu une formation spéciale dans ce domaine et qui contrôlent l'exportation de la technologie secrète. Les ressources consacrées à ce programme en 1985-1986 étaient de 18 années-personnes et de 800 000 $. Les besoins pour 1986-1987 et pour les années à venir sont évalués à 26 années-personnes et à 800 000 $ par année (voir page 38).

La nouvelle Loi sur les douanes: La Loi sur les douanes a été remaniée afin que les dispositions désuètes et contradictoires qu'elle renfermait soient supprimées et qu'elle soit plus logique. Elle a été adoptée par le Parlement en 1985 et a reçu la sanction royale le 13 février 1986. Certaines dispositions relatives à l'ouverture du courrier sont entrées en vigueur le 13 mars 1986 et les autres le 10 novembre 1986.

Boutiques hors taxes: On a lancé en 1981 un programme-pilote relatif aux boutiques hors taxes à la frontière. Depuis que le Ministre a annoncé, en juin 1984, la mise en place progressive de boutiques hors taxes à l'échelle nationale, quinze boutiques ont ouvert leurs portes. Les exploitants de sept autres boutiques ont été choisis et on a reçu des demandes relatives à cinq emplacements additionnels. Ces 12 boutiques ouvriront leurs portes en 1986-1987 et dix autres le feront en 1987-1988.

Le total des coûts en 1985-1986 a été de 8 années-personnes et de 505 000 $. Les besoins pour 1986-1987 sont évalués à 8 années-personnes et à 437 000 $, tandis qu'en 1987-1988, il faudra 68 000 $ pour compléter le programme de mise en oeuvre, dont l'administration sera alors intégrée aux opérations courantes du Ministère (voir page 37).

Programme de ristourne de la taxe de vente sur l'essence et le carburant diesel: Ce programme, qui est entré en vigueur le 1er décembre 1984, devait se terminer le 1er janvier 1987, mais il a été prolongé jusqu'au 1er janvier 1988 dans le budget du 26 février 1986. En 1985-1986, 132 000 demandes de ristourne ont été présentées. Les coûts réels en 1985-1986 ont été de 84 années-personnes et de 2,9 millions de dollars. On prévoit que 210 000 demandes de ristourne seront traitées en 1986-1987 et que les besoins en ressources pour cette même année seront de 75 années-personnes et de 2,8 millions de dollars. Les dépenses pour 1987-1988 sont évaluées à 75 années-personnes et à 3,1 millions de dollars pour la même charge de travail (voir page 30).

Le Système d'appel de l'Accise: En 1986, ce système ayant reçu la sanction royale, l'Accise a mis sur pied un mécanisme d'appel structuré pour régler tous les appels des contribuables relatifs aux cotisations et aux remboursements de taxes découlant d'une vérification aussi rapidement et équitablement que le permet la loi. Les dépenses en 1985-1986 ont été de 10 années-personnes et de 656 000 $. Les dépenses annuelles à partir de 1986-1987 sont évaluées à 11 années-personnes et à 575 000 $. Ce programme figurera dans la Section II des futurs plans de dépenses, en tant que sous-activité des Appels de l'Accise.

Initiatives reliées aux changements technologiques:

Système des Douanes pour le secteur commercial (SDSC): Par le passé, on a fait état des travaux préparatoires relatifs au SDSC sous deux rubriques distinctes: le Système harmonisé (qui vise à préparer le

Ministère à appliquer un nouveau système tarifaire au 1er janvier 1988) et le nouveau Système des Douanes pour le secteur commercial (qui vise à rationaliser les opérations commerciales des douanes pour ainsi réduire le fardeau administratif qui incombe au secteur privé et améliorer le service offert au public). En avril 1986, l'intégration de ces deux principales activités a entraîné la création du Groupe d'étude du Système des Douanes pour le secteur commercial.

Le SDSC comprend un certain nombre de nouvelles activités d'élaboration:

- Le Système harmonisé (S.H.) servira de base au classement des marchandises dans le Tarif des douanes et à l'établissement des statistiques sur le commerce. Sa mise en oeuvre est prévue pour le 1er janvier 1988. Le Ministère poursuit l'adaptation du Tarif des douanes à la nomenclature du Système harmonisé, ainsi que l'élaboration d'un nouveau système automatisé de traitement des déclarations nécessaires au S.H. Le nouveau système comprendra un processus automatisé de sélection et d'amélioration des déclarations faisant partie du Système informatisé de repérage, de renseignements et de rapports (ALERT) dont on a fait état dans des Plans de dépenses antérieurs. La capacité d'extraire des documents, qui a été développée au moyen du système ALERT, ne sera pas améliorée pour le moment.

- Le Système automatisé de fret et de mainlevée (désigné sous le nom de Système de la mainlevée conditionnelle dans les Plans de dépenses antérieurs) permettra aux importateurs de dédouaner les marchandises qu'ils importent contre présentation d'un minimum de documents. Les inspecteurs de douane auront accès en direct à des renseignements sur certaines marchandises et sur certains importateurs, ce qui leur permettra de se concentrer sur les expéditions à risques élevés. Cette activité permettra de réduire de façon importante la paperasserie, d'augmenter la productivité et de fournir des avantages importants au secteur privé.

- Le Système automatisé d'échange de données des Douanes (SAED) permettra de transmettre des données directement des ordinateurs des importateurs à ceux des Douanes, et vice versa. Ce système permettra de réduire considérablement les coûts liés à la présentation des déclarations d'importation, tant pour les Douanes que pour le secteur privé.

- La préparation d'un programme complet de formation et d'information publique est en cours. Ce programme s'adressera à 4 500 fonctionnaires du Ministère, à 80 000 importateurs et à 500 courtiers.

Le total des dépenses engagées en 1985-1986 pour le SDSC se chiffre à 88 années-personnes et à 11,6 millions de dollars. Les dépenses prévues pour 1986-1987 s'élèvent à 108 années-personnes et à 21,9 millions de dollars. Les besoins en ressources pour 1987-1988 sont évalués à 154 années-personnes et à 28 millions de dollars (voir page 37).

Système du profil de la clientèle (SPC): Le Système du profil de la clientèle de l'Accise utilise une base de données automatisée qui fournira des renseignements détaillés sur les contribuables qui en constituent la clientèle. Le Système comporte trois fonctions, à savoir la planification de la vérification, la comptabilité des recettes et les opérations des remboursements établis par voie de vérification. La mise en oeuvre d'un système-pilote dans le Sud-Ouest de l'Ontario a commencé en juillet 1985. L'évaluation du système, qui devait se terminer en décembre 1986, permettra de déterminer dans une large mesure la méthode et le niveau de financement requis pour la mise en oeuvre à l'échelle nationale. Les répercussions possibles des initiatives gouvernementales en matière de réforme fiscale seront examinées lorsqu'on envisagera la mise en oeuvre du SPC à l'échelle nationale.

Le coût total pour 1985-1986 a été de 12 années-personnes et de 2,7 millions de dollars. Les besoins en ressources nécessaires en 1986-1987 pour poursuivre le projet-pilote et en faire l'évaluation sont évalués à 14 années-personnes et à 1,8 million de dollars. Par ailleurs, on estime qu'en 1987-1988, il en coûtera 500 000 $ pour poursuivre le projet pilote (voir page 30).

Essai en clientèle de la bureautique: L'étude a pour objectif de déterminer s'il est possible d'utiliser cette technologie pour accomplir divers aspects du travail de bureau. L'essai en clientèle s'est terminé en septembre 1985 par l'adoption d'un système. Actuellement, le système de télébureautique permet l'envoi de messages électroniques, la création de documents et le classement pour 125 utilisateurs qui s'occupent de la gestion et de l'interprétation fiscale. La mise en oeuvre du système à l'échelle nationale sera entreprise en tant qu'élément de la stratégie nationale relative au TED.

Les coûts réels pour 1985-1986 ont été de 2 années-personnes et de 680 000 $. Deux années-personnes et 365 000 $ seront requis en 1986-1987 et au cours des années à venir pour maintenir le niveau actuel de service.

Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP): Le SASP a pour but d'améliorer la sécurité des inspecteurs de douane qui sont affectés dans des postes isolés dans des grands bureaux ou qui travaillent seuls dans des endroits éloignés. Le système a été mis en place dans les régions de Windsor et de Dundee-Lacolle. Il a fait l'objet d'essais et d'évaluations, et les résultats obtenus servent à le perfectionner. Des études techniques à l'échelle nationale ont été effectuées pour les

autres bureaux frontaliers et ont entraîné la création d'un système destiné au réseau national. Les dépenses totales pour 1985-1986 ont été de 6,5 années-personnes et de 1,3 million de dollars. Celà représente 1,4 millions de dollars de moins que prévu dans le plan de dépenses de 1986-1987, étant donné que des difficultés techniques liées à l'équipement ont ralenti les essais et les évaluations. Les dépenses pour 1986-1987 s'élèveront à 9 années-personnes et à 4,1 millions de dollars pour les travaux préliminaires liés au projet-pilote. Les besoins en ressources nécessaires en 1987-1988 afin d'entreprendre la mise en oeuvre du système à l'échelle nationale seront de 12 années-personnes et de 7,7 millions de dollars (voir page 42).

Système d'information concernant les services d'inspection (SISI): Ce système vise à améliorer la façon dont les renseignements sont transmis aux inspecteurs de douane aux points de la première et de la deuxième inspection. Grâce au SISI, les agents des douanes pourront s'acquitter plus efficacement de leurs fonctions d'exécution. Un prototype de système relatif à la ligne d'inspection primaire a été mis à l'essai à l'aéroport international Pearson, de février à mai 1986, en se servant du Système de soutien des opérations des bureaux locaux (SSOBL) d'Emploi et Immigration. L'évaluation du projet-pilote a révélé que le SSOBL, dans sa forme actuelle, ne satisfaisait pas aux exigences relatives à la ligne d'inspection primaire. Le Ministère étudie présentement la possibilité d'utiliser un autre système relativement à cet élément du SISI.

Le Système de récupération de renseignements judiciaires (SRRJ) de la GRC a été mis à la disposition du Ministère en septembre 1986 afin que des essais soient effectués dans plusieurs bureaux secondaires des Douanes. On prévoit que les avantages qui découleront de ce système viendront compléter ceux que procure le SISI. L'évaluation des essais du SRRJ est prévue pour mars 1987.

Les dépenses totales pour le SISI en 1985-1986 ont été de 2,6 années-personnes et de 143 000 $, ce qui représente une diminution comparativement aux dépenses estimées dans le plan de dépenses de 1986-1987. Le projet pilote a, de fait, débuté plus tard que prévu. Les dépenses prévues pour 1986-1987 sont d'une année-personne et de 110 000 $ pour réaliser et évaluer le projet-pilote du SRRJ.

Autres initiatives

Système de contrôle des dépenses financières (SCDF): À l'origine, le SCDF faisait partie du Plan d'amélioration de la gestion du Ministère qui a été achevé en mars 1985. La mise en oeuvre à l'échelle nationale en a été retardée et l'on prévoit maintenant qu'elle se terminera au plus tard le 31 mars 1987.

Expo 86: De mai à octobre 1986, Vancouver a été l'hôte d'une exposition internationale axée sur les réalisations dans les domaines des transports et des communications. Les dépenses de Douanes et Accise en 1985-1986 ont totalisé 5 années-personnes et 161 000 $. Les besoins prévus pour 1986-1987 s'élèvent à 16 années-personnes et à 1,6 million de dollars, ce qui comprend les dépenses relatives au traitement des voyageurs internationaux additionnels qui ont visité le Canada afin d'assister à Expo 86, ainsi que les drawbacks, les remboursements et les remises accordés après la fermeture de l'exposition.

Programme d'action positive: Douanes et Accise poursuivra ses efforts en vue d'accroître la participation des femmes, des autochtones et des handicapés en s'appuyant sur les progrès importants accomplis à ce jour. Un programme visant à accroître la participation des minorités visibles sera élaboré et mis en oeuvre en 1987-1988. Les dépenses en 1985-1986 ont totalisé 6 années-personnes et 296 000 $. Trois années-personnes et 152 000 $ seront requis en 1986-1987 et en 1987-1988 (voir page 42).

Système informatisé des ressources humaines (SIRH): Le système des ressources en main-d'oeuvre (SRM) est présentement en voie de restructuration et d'élargissement afin de fournir à tous les niveaux de la gestion ministérielle des renseignements plus complets, précis et opportuns concernant les ressources humaines. En plus de l'information sur les postes et leurs titulaires au Ministère, ainsi que sur le budget, une composante sur les congés et le travail supplémentaire et un module de formation seront inclus dans le système. La restructuration et l'expansion serviront aussi à un système d'entrées en direct muni d'une capacité d'extraction pour les utilisateurs à l'Administration centrale et dans les régions (voir page 42).

Sessions plénières du CCD: Le Conseil de coopération douanière (CCD) est un organisme international qui s'occupe des questions techniques ayant trait aux douanes dans le but de faciliter le commerce international. Douanes Canada sera l'hôte des sessions plénières du CCD en 1987, à Ottawa, et des réunions de la Commission de la politique générale, à Québec. Ces réunions, qui auront lieu en juin 1987, se tiendront en Amérique du Nord pour la première fois. On prévoit que 98 pays membres y seront représentés. Il a fallu six années-personnes et 137 000 $ en 1985-1986 pour planifier et organiser la tenue de ces événements. Les dépenses prévues pour 1986-1987 sont évaluées à sept années-personnes et à 200 000 $. Douze années-personnes et 805 000 $ seront nécessaires en 1987-1988 (voir page 42).

E. Efficacité du programme

Au Canada, le système fiscal repose en grande partie sur l'auto-cotisation volontaire. Dans un tel système, il incombe aux contribuables d'établir correctement les impôts qu'ils ont à payer et de verser le montant dû. Le Ministère exerce son activité en supposant que

la vaste majorité de ses clients se conformera à la loi lorsqu'elle est informée et lorsque la loi est appliquée d'une manière équitable, uniforme et avec réceptivité. Le fait de faciliter l'observation volontaire est considéré comme le moyen le plus efficace d'assurer le respect des lois que le Ministère est chargé d'appliquer. Cette méthode exige toutefois une communication efficace avec les clients du Ministère.

Une étude, effectuée en 1985-1986 et visant à évaluer les systèmes de communication du Ministère a permis de conclure que les communications internes et externes sont généralement efficaces. Suite aux constatations de l'étude, le Ministère a adopté une stratégie globale en matière de communications qui vise séparément les communications internes et externes. Un des aspects importants de cette stratégie consiste à confier à une seule direction (Communications) la responsabilité de déterminer et de faciliter les initiatives actuelles et futures en matière de communication et d'en contrôler la qualité et l'efficacité. La stratégie globale des communications fera l'objet d'un examen annuel afin de s'assurer que la conformité à la loi est toujours facilitée par des communications efficaces.

Même s'il insiste sur l'observation volontaire de la loi, le Ministère doit également appliquer des mesures d'exécution dans les cas où des personnes tentent de contourner la loi. Toutes les fonctions du Ministère sont régies par la nécessité de maintenir un équilibre entre son désir de faciliter l'observation de la loi et le mandat qu'il a de veiller à son exécution.

Accise: La Direction de l'accise applique la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise ainsi que d'autres lois qui s'y rapportent et, par le fait même, s'assure que les droits, taxes ou autres frais et amendes sont calculés, perçus et, s'il y a lieu, remboursés. Conformément aux principes de fonctionnement du Ministère et à sa stratégie en matière de communication, la diffusion, de façon réceptive, de renseignements pertinents constitue un facteur important lorsqu'il s'agit de faciliter l'observation volontaire des lois. L'information distribuée sous forme de trousses, mémorandums, brochures et décisions, ainsi que les rencontres avec les nouveaux clients encouragent le public à observer la loi. Une partie importante des ressources de la direction sert à informer le public. Il y a toutefois des contribuables qui,volontairement ou involontairement, ne se soumettent pas aux lois. Le Ministère prend donc les mesures nécessaires pour dépister les cas de non-observation, y remédier et empêcher que la situation ne se répète. Le programme de vérification de l'Accise est conçu pour s'assurer que les contribuables remettent les montants prescrits par la loi. Ce programme fera l'objet d'une évaluation en 1987-1988.

Le Plan de dépenses de 1986-1987 faisait état d'une étude effectuée en 1985 sur les facteurs qui influent sur l'Accise. Les recommandations de l'étude portaient sur des domaines tels que l'encouragement au respect spontané de la loi, la prestation de renseignements et

l'administration du programme. Un Programme d'aide aux contribuables a été lancé en réponse à ces recommandations. Dans la première phase du programme, qui a déjà été mise en oeuvre, on rend visite aux nouveaux titulaires de licence et on leur fournit des renseignements précis ayant trait à leurs activités. La seconde phase du programme étendra ces services à certaines personnes qui ont déjà une licence. De plus, un projet-pilote de réorganisation régionale dans le cadre duquel les activités ont été divisées entre l'observation et l'exécution de la loi a été mené avec succès. Une nouvelle étude permettra de déterminer si cette méthode d'organisation régionale sera mise en oeuvre à l'échelle nationale. D'autres initiatives qui découlent de l'étude de 1985, notamment la publication d'un guide fiscal pour les nouveaux titulaires de licence ou pour ceux dont l'entreprise est petite, ainsi qu'une évaluation des concepts et principes de valeur, ont été remises à plus tard pendant qu'on étudie la réforme de la taxation des marchandises. La réalisation de ces initiatives est maintenant prévue pour 1987-1988.

Douanes: La Direction des douanes est chargée d'appliquer la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation et d'autres lois connexes et, par le fait même, de contrôler, pour la protection de l'industrie et de la société canadiennes, le mouvement des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au pays et qui en sortent. En appliquant ces dispositions législatives, les Douanes protègent aussi l'industrie canadienne contre tout préjudice réel ou éventuel causé par l'importation effective ou prévue de marchandises sous-évaluées ou subventionnées, ainsi que d'autres genres de concurrence étrangère déloyale. La plupart des évaluations périodiques de l'activité des Douanes ont révélé que les méthodes et les programmes que le Ministère a établis pour contrôler le mouvement des personnes et des marchandises avaient donné des résultats satisfaisants.

En 1983-1984, une étude d'évaluation du programme portant sur le traitement des voyageurs a révélé que 91 % de tous les voyageurs entrant au Canada le font sans commettre d'infraction sérieuse aux lois qui régissent leur entrée. Les 9 % restants peuvent être divisés en deux groupes: les contrevenants qui se situent à la "limite" (7 %) et les contrevenants "sérieux" (2 %). Les infractions commises par les contrevenants qui se situent à la "limite" sont trop importantes pour être passées sous silence, mais pas assez pour entraîner des mesures d'exécution officielles. Par contre, le groupe des contrevenants "sérieux" s'expose à des mesures beaucoup plus rigoureuses de dissuasion sous la forme de sanctions officielles (saisies, paiements forcés, peines d'emprisonnement, etc.). Le Ministère continue d'élaborer des initiatives qui permettront aux inspecteurs de douane d'exécuter leurs tâches plus efficacement aux points d'entrée. Le Système d'information concernant les services d'inspection (SISI) et le Programme de lutte contre la contrebande (visant à mettre au point du matériel de détection de la contrebande) sont des exemples de telles initiatives.

Quant au contrôle de la circulation des marchandises, le Plan de dépenses de 1985-1986 a fait état d'une étude d'évaluation du programme du Système des déclarations douanières des transporteurs qui a pris fin en août 1984. Cette étude a conclu que l'élément contrôle des documents des trois principaux sous-systèmes (c.-à-d. déclarations des transporteurs, déclarations et tri des envois postaux et déclarations d'exportation), lesquels constituent la base des activités de vérification et de contrôle du Ministère visant les marchandises qui entrent au pays, qui en sortent ou qui y passent en transit, fonctionnait de façon satisfaisante. On s'occupe de corriger les déficiences relevées dans le cadre de cette étude au moyen d'initiatives telles que le Système des Douanes pour le secteur commercial et le Projet d'amélioration des opérations postales. Cette dernière initiative vise à moderniser les opérations postales des Douanes en adoptant un nouveau système de traitement des envois postaux commerciaux et non commerciaux, en utilisant un plus petit nombre de centres de tri primaire, en faisant adopter des modifications législatives afin de réduire la charge de travail et en mettant en oeuvre un système automatisé de contrôle des comptes débiteurs et d'inventoriage.

En 1985-1986, une étude a été menée afin d'évaluer le programme des déclarations des importateurs. Ce programme englobe la majeure partie des systèmes des Douanes visant à traiter les importations commerciales entrant au Canada. Les conclusions de l'étude ont révélé que, dans l'ensemble, le programme des déclarations des importateurs fonctionnait efficacement. Les importateurs et les courtiers en douane sont en général satisfaits du service offert par le Ministère à cet égard. L'étude a aussi révélé que les importateurs et les courtiers en douane ne considéraient pas que la réglementation actuelle relative à ce programme était trop complexe. On a constaté que le nombre de cas d'observation volontaire des exigences en matière d'importation était élevé et aucune preuve n'a été présentée qui laissait entendre que le nombre d'infractions délibérées était considérable. Les mesures d'exécution et les amendes en vigueur au Ministère ont également été jugées adéquates pour encourager les gens à respecter volontairement la loi et dissuader ceux qui ne voudraient pas s'y conformer. On a décelé quelques anomalies. Les frais engagés par le Ministère pour examiner les déclarations douanières ont été jugés élevés comparativement aux recettes additionnelles qu'entraîne cette activité, et on a constaté que les installations d'examen à la frontière n'étaient pas suffisantes pour appuyer les initiatives présentes et à venir relatives à l'exécution des lois. On a déterminé des moyens permettant d'accroître l'efficience grâce à certaines modifications à la politique.

L'étude a conclu que les initiatives du Ministère telles que le Système des Douanes pour le secteur commercial étaient appropriées et essentielles au programme des déclarations des importateurs. On a constaté que les fonctionnaires du Ministère, ainsi que les importateurs et les courtiers avaient généralement accueilli favorablement les modifications proposées. Les fonctionnaires s'attendent à ce que les

nouveaux systèmes apportent des avantages à long terme au Ministère, en ce sens que les mesures d'exécution donneront de meilleurs résultats et que les coûts liés à l'examen des déclarations seront réduits. Les représentants du secteur privé croient que les systèmes proposés leur fourniront l'occasion de réduire considérablement les frais professionnels et de rationaliser leurs opérations internes. Le Ministère examine présentement les constatations de cette étude afin de déterminer les mesures à prendre.

Une étude spéciale a été effectuée en 1985-1986 pour déterminer l'efficacité du système actuel de contrôle de la postvérification du Ministère. En vertu du système de postvérification, certains privilèges sont accordés à des compagnies de transport en vue de faciliter et d'accélérer l'entrée des importations au Canada. Ces privilèges comprennent l'utilisation des documents de contrôle du fret de la compagnie, des procédures de déclaration spéciales, des vérifications matérielles souples et la circulation plus libre des marchandises en douane. En contrepartie, les compagnies doivent respecter les critères relatifs à la politique en matière de postvérification, ce qui comprend la vérification de leurs opérations internationales ainsi que de leurs registres et de leurs comptes relatifs au matériel. Dans l'ensemble, l'étude d'évaluation concluait qu'un système de postvérification était toujours approprié et continuait de s'appliquer aux pratiques d'importation modernes. L'étude a toutefois révélé que l'application du présent système de postvérification était limitée par l'absence d'un programme bien défini et d'un cadre opérationnel reflétant le milieu changeant des transports et de la distribution dans lequel le système fonctionne. Le système de postvérification est axé sur le contrôle du transport routier plutôt que sur le contrôle du fret pour tous les moyens de transport; par conséquent, son application actuelle laisse peu de possibilités d'expansion. Un plan d'action répondant aux constatations de cette étude a été élaboré parallèlement à la stratégie globale du Ministère relative au Système des Douanes pour le secteur commercial. La mise en oeuvre d'un projet-pilote de postvérification est prévue pour 1986-1987.

Section II
Analyse par activité

A. Accise

Objectif

L'objectif de l'activité Accise est d'appliquer la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et les autres lois pertinentes afin de veiller à ce que les droits, les taxes et tous les autres prélèvements soient imposés, perçus, et, le cas échéant, remboursés le plus économiquement possible au public et d'une manière qui assure, chez celui-ci, la plus haute confiance dans l'intégrité, l'efficience et l'équité de la démarche de l'Accise.

Description

Lorsque sont appliquées la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et les autres lois pertinentes, la gestion, au sein de l'activité Accise, met l'accent sur sept domaines ou sous-activités:

Interprétations fiscales: Ce secteur d'activité permet de recenser les contribuables admissibles et de leur délivrer des licences. Les titulaires de licence, les demandeurs de remboursement et les autres membres du public directement visés par la loi reçoivent des renseignements et des interprétations en ce qui concerne leurs droits et leurs obligations. Cette sous-activité reçoit 19 % des ressources de l'activité.

Perception des recettes: Ce secteur permet de percevoir et de déposer les recettes provenant des titulaires de licence et se composant de remises volontaires, de taxes et de droits en retard et des pénalités connexes, et d'en rendre compte. On recense les contribuables en défaut et ceux qui négligent de produire des déclarations de taxes, on leur donne des renseignements et ils ont l'occasion de respecter leurs obligations avant que des mesures de perception ne soient prises. Onze pour cent (11 %) des ressources totales de l'activité sont attribuées à la Perception des recettes.

Vérification et exécution: Ce secteur permet de relever et de corriger, grâce à une vérification sélective des titulaires de licence ainsi qu'à l'établissement de cotisations et de crédits, les paiements en trop et en moins de droits et de taxes qu'imposent la Loi sur l'accise et la Loi sur la taxe d'accise. Il fournit également des renseignements aux titulaires de licence pour les aider à se conformer spontanément aux exigences de la loi. Les demandes de remboursement des taxes de vente et d'accise fédérales sont examinées afin de confirmer leur bien-fondé. Des enquêtes spéciales sont effectuées pour confirmer et régler les cas

où une activité frauduleuse est soupçonnée. Ce secteur comprend les opérations des droits d'accise en vertu de la Loi sur l'accise, qui touchent les distillateurs, les brasseurs et les fabricants de tabac et dont on a fait état séparément dans les Plans de dépenses antérieurs. Cette sous-activité absorbe 53 % des ressources totales de l'activité.

Appels: Ce secteur d'activité est chargé de régler les appels des décisions qui sont rendues en vertu de la Loi sur la taxe d'accise au sujet du classement, du statut fiscal ou de la valeur des marchandises. Cette sous-activité représente moins de 1 % des ressources totales de l'activité.

Politique et systèmes: Les activités dans ce secteur permettent de projeter, de mettre au point, d'évaluer et de mettre à jour des dispositions législatives, des règlements, des politiques, des procédures et des systèmes appropriés afin d'atteindre les résultats du programme. Cette sous-activité absorbe cinq pour cent (5 %) des ressources totales de cette activité.

Gestion et soutien des programmes: Ce secteur fournit des services de gestion, des services financiers et des services administratifs centraux à toutes les composantes du programme de la Direction de l'accise. Il représente 11 % des ressources totales de l'activité.

Résumé des ressources

L'activité Accise comprend 1 553 années-personnes, ce qui représente environ 16 % du total des années-personnes du Ministère et 16 % de l'ensemble de ses dépenses. Le tableau 7 renferme des détails sur les ressources de l'activité.

Tableau 7: Sommaire des ressources par activité (en milliers de dollars et années-personnes)

	Budget des dépenses 1987-1988		Prévu 1986-1987		Réel 1985-1986	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Interprétations fiscales	14 387	290	13 935	290	11 346	290
Perception des recettes	8 035	173	7 834	173	6 044	163
Vérification et exécution	39 974	867	40 247	910	42 176	905
Appels	515	11	495	11	656	10
Politique et systèmes	3 730	60	3 156	60	4 472	60
Gestion et soutien de programmes	8 179	152	7 877	152	6 604	157
	74 820	1 553	73 544	1 596	71 298	1 585

La prévision des dépenses en 1987-1988 de l'activité Accise renferme 86 % en frais de personnel, 13 % en coûts de fonctionnement et 1 % en coûts en capital.

Tableau 8: Résultats financiers en 1985-1986 (en milliers de dollars)

	1985-1986		
	Réel	Budget principal	Différence
Interprétations fiscales	11 346	10 104	1 242
Perception des recettes	6 044	6 159	(155)
Vérification et exécution	42 176	41 385	791
Appels	656	667	(11)
Politique et systèmes	4 472	4 359	113
Gestion et soutien de programmes	6 604	5 787	817
	71 298	68 461	2 837
Recettes 1985-1986	13 515 259		

Explication des écarts: Les dépenses réelles pour 1985-1986 ont été de 2,8 millions de dollars (4,1 %) supérieures aux niveaux du Budget des dépenses principal. La somme de 2,8 millions de dollars est un chiffre net qui comprend ce qui suit:

	Millions de dollars
• Budget des dépenses supplémentaire en ce qui concerne le Programme de ristourne de la taxe sur le carburant	4,1
• Dépenses inférieures résultant du gel des dépenses discrétionnaires et de la dotation.	(1,3)

Données sur le rendement et justification des ressources

Chaque secteur d'activité de l'Accise décrit ci-dessus est essentiel dans un régime fiscal reposant sur le respect spontané de la loi. Le niveau des résultats recherchés ou atteints dans chaque secteur variera selon les changements que subissent un certain nombre de facteurs liés entre eux, comme la charge de travail, la complexité des tâches, le nombre de clients de l'Accise (titulaires de licence, demandeurs de remboursements, etc.), les modifications aux lois ou à la politique, les priorités gouvernementales et la conjoncture commerciale et économique.

La charge de travail de l'Accise dépend surtout du nombre de titulaires de licence qui, de son côté, peut varier selon la croissance normale du secteur manufacturier, la révision des lois existantes, l'adoption de nouvelles lois, ou simplement selon les dispositions d'un budget fédéral. Au cours des cinq prochaines années, l'Accise prévoit que le nombre de titulaires de licence augmentera de 500 par année (une augmentation de 0,9 %). Sauf pour ce qui est de la charge de travail qui se rapporte aux changements de politique ou aux changements législatifs (tels que le Budget fédéral de mai 1985 nécessitant 40 années-personnes en 1986-1987 et par la suite), l'activité Accise absorbera dans le futur, et ce sans ressource supplémentaire, les augmentations de la charge de travail dans tous les domaines opérationnels touchés.

Des renseignements sur le rendement sont fournis à l'égard de trois principaux secteurs opérationnels au sein de l'activité Accise. Ces secteurs réunis représentent environ 86 % des ressources de l'Accise. Le tableau 9 fournit des détails à ce sujet.

Tableau 9: Extrants par année-personne

	Budget des dépenses 1987-1988		Prévisions 1986-1987		Dépenses réelles 1985-1986	
	Volume	Extrants par A-P	Volume	Extrants par A-P	Volume	Extrants par A-P
Interprétations fiscales						
Décisions rendues par écrit	36 000	124	36 000	124	43 287	149
Perception des recettes						
Cas de perception terminés	121 000	700	120 000	694	119 466	733
Vérification et exécution						
Unités de vérification standard terminées	29 100	34	28 200	34	28 094	34
Droits d'accise						
Unités de vérification standard des droits terminées	-	-	325	4	317	4

Décisions rendues par écrit: Le principal extrant des Interprétations fiscales est le nombre de décisions que les agents de l'Accise rendent par écrit. Les extrants par année-personne se fondent sur le nombre total d'années-personnes consacrées à la sous-activité Interprétations fiscales. Si plus d'années-personnes que prévu sont consacrées à d'autres activités (p. ex. Examen de la politique ou du budget) plutôt qu'aux décisions rendues par écrit, les extrants par année-personne diminuent en conséquence. Le nombre de décisions rendues par écrit en 1985-1986 a été de 9 % supérieur à ce qui avait été projeté en raison

des demandes de renseignements découlant du budget du 23 mai 1985. Les extrants réels par année-personne ont été de 7 % inférieurs aux prévisions. Cet écart est attribuable au fait que les années-personnes des Interprétations fiscales ont été consacrées à d'autres activités, en particulier celles associées au budget du 23 mai 1985 et au Programme d'aide aux contribuables (PAC), plutôt qu'aux décisions rendues par écrit.

On prévoit que le nombre de décisions rendues par écrit en 1986-1987 et en 1987-1988 sera considérablement inférieur à celui de 1985-1986, au fur et à mesure que les titulaires de licence s'adaptent aux répercussions du budget du 23 mai 1985 et que le PAC s'applique à un nombre de plus en plus grand de titulaires de licence. On prévoit que les extrants par année-personne seront moins élevés en 1986-1987 et en 1987-1988 parce que des années-personnes des Interprétations fiscales seront consacrées à d'autres activités, en particulier la réforme de la taxe sur les marchandises et au PAC.

Cas de perception terminés: En 1985-1986, le nombre de cas de perception terminés a été de 10 % supérieur aux prévisions en raison d'une augmentation du nombre de titulaires de licence par suite du budget du 23 mai 1985. On prévoit que le nombre de cas de perception ne subira qu'une légère augmentation en 1986-1987 et en 1987-1988. Par ailleurs, on prévoit que les extrants par année-personne diminueront légèrement étant donné qu'un plus grand nombre d'années-personnes de la Perception des recettes sera requis en ce qui a trait à la comptabilité des recettes plutôt qu'aux cas de perception.

Unités de vérification standard terminées: En 1985-1986, le nombre d'unités de vérification standard terminées et les extrants par année-personne ont essentiellement été conformes aux prévisions. On prévoit que ces niveaux seront en grande partie les mêmes en 1986-1987. Ils augmenteront en 1987-1988 au fur et à mesure que les unités de vérification standard des droits seront incorporées à cet indicateur.

Unités de vérification standard des droits terminées: En 1985-1986, les unités de vérification standard des droits terminées ont été de 40 % inférieures aux prévisions et ce, en raison de changements au niveau de la fréquence des vérifications effectuées dans le cadre du programme des droits. Les années-personnes consacrées aux activités de surveillance des droits d'accise seront considérablement réduites par suite du programme de réduction des années-personnes du Ministère qui commencera en 1987-1988. Par conséquent, les activités des droits d'accise ont été fusionnées au sous-élément Vérification et exécution. Il s'ensuit donc qu'on ne fera pas état de l'unité de vérification standard des droits après 1986-1987.

Le tableau 10 indique la charge de travail réelle de ces quatre secteurs d'activité pour la période de 1983-1984 à 1985-1986, de même que les prévisions jusqu'à 1989-1990. Le tableau 11 établit un lien entre la charge de travail et les années-personnes.

Tableau 10: Charge de travail

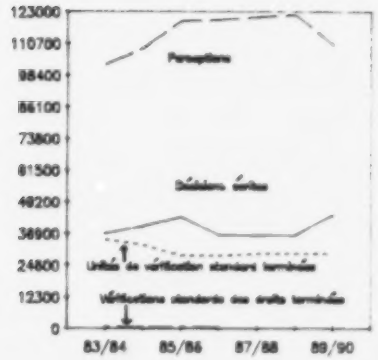

Tableau 11: Extrants par année-personne

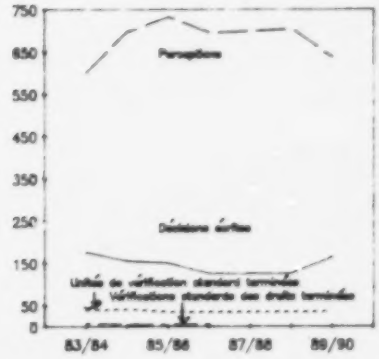

Initiatives du Ministère touchant l'activité Accise: Trois initiatives influeront sur la réalisation de l'objectif de l'Accise et auront des répercussions sur les ressources de l'Accise en 1987-1988 et ultérieurement. Le tableau 12 en donne un résumé.

Tableau 12: Résumé des initiatives de l'Accise

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1987-1988	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Système du profil de la clientèle (SPC)	Le projet-pilote se poursuivra en attendant qu'une décision soit prise sur sa mise en oeuvre à l'échelle nationale. Ressources: 500 000 $ pour le maintien du projet-pilote.	Établir une base automatisée de données sur les clients, qui fournira des renseignements détaillés et d'accès facile au sujet de la clientèle que constituent les contribuables. Améliorer des domaines comme les remboursements, la perception des recettes, l'interprétation fiscale, la vérification et l'exécution. Une décision concernant la mise en oeuvre à l'échelle nationale est fonction des résultats de l'évaluation du projet-pilote et des décisions en matière de politique gouvernementale relative à la réforme fiscale.
Ristourne de la taxe sur le carburant	Traiter les demandes de ristourne. Ressources: 75 a.-p. et 3,1 millions de dollars	Accorder une ristourne de 3,0 cents le litre sur l'essence et le carburant diesel aux pêcheurs, exploitants forestiers, chasseurs, piégeurs et exploitants miniers pour des activités commerciales hors des grand'routes. Ristourne de 5,5 cents le litre, qui sera portée à 6,5 cents le 1er janvier 1987, offerte aux agriculteurs. Date d'achèvement: 31 décembre 1989 Coût total: 251 a.-p. et 10,6 millions de dollars
Mesures visant à réduire les années-personnes	Deux mesures de réduction toucheront l'Accise en 1987-1988. Réduction totale: 43 a.-p. Étude des ressources: Éliminer certaines activités à faible priorité à l'Administration centrale et dans les régions. Surveillance des droits d'accise: Réduire les activités de surveillance des distillateurs, des brasseurs et des fabricants de tabac.	Réduire les coûts des programmes en rationalisant et en cessant certaines opérations de l'Accise. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 75 a.-p. Rationaliser les opérations des bureaux régionaux de l'Accise et de l'Administration centrale. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduire le contrôle réglementaire et insister davantage sur les activités de vérification aux fins de l'exécution de la loi. Date d'achèvement: 1987-1988

B. Douanes

Objectif

L'objectif de l'activité Douanes est d'appliquer la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur les mesures spéciales d'importation, et les autres lois et règlements pertinents, et ainsi:

- contrôler, pour la protection de l'industrie et de la société canadiennes, la circulation des personnes, des marchandises et des moyens de transport qui entrent au Canada ou qui en sortent; et

- protéger l'industrie canadienne contre tout préjudice réel ou éventuel que peuvent causer l'importation effective ou envisagée de marchandises sous-évaluées ou subventionnées, ainsi que d'autres genres de concurrence étrangère déloyale.

Description

L'activité Douanes compte cinq secteurs opérationnels ou sous-activités qui sont décrits ci-après.

Opérations des bureaux: Cette sous-activité veille au traitement et à l'évaluation de toutes les personnes, toutes les marchandises et tous les moyens de transport qui passent à la douane, afin de s'assurer que seuls les personnes, les marchandises et les moyens de transport admissibles entrent au Canada ou en sortent. Elle s'assure aussi que toutes les marchandises soumises au contrôle des Douanes sont classées et que les recettes qui reviennent au gouvernement sont calculées et perçues. Cette sous-activité utilise 61 % des ressources totales de l'activité.

Appréciation et rajustements dans les régions: Cette sous-activité s'assure que toutes les demandes de renseignements au sujet de l'importation de marchandises reçoivent une réponse. Il y a examen, après l'importation, des transactions douanières effectuées afin de vérifier si les lois et les règlements connexes ont été observés, et tous les appels sont traités au niveau régional. De plus, toutes les demandes de drawback, de remboursement et de remise sont examinées; les demandes admissibles sont approuvées et les sommes demandées sont remboursées. Les cas où l'on soupçonne qu'il y a eu inobservation des lois et règlements font l'objet d'une enquête et sont réglés. Cette sous-activité représente environ 13 % des ressources totales de l'activité.

Interprétation de la politique et appels: Ce secteur diffuse les décisions, la politique administrative et les principes directeurs concernant la valeur en douane, le classement tarifaire et le dégrèvement tarifaire, les mesures de saisie et les cas où l'on soupçonne qu'il y a dumping et subventionnement préjudiciables, afin de

donner au public une interprétation équitable et réceptive de la loi. Les activités dans ce secteur permettent aussi le règlement des différends soulevés par l'interprétation de la loi et une utilisation productive des ressources opérationnelles connexes. Cette sous-activité utilise environ 5 % des ressources totales de l'activité.

Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes: Cette sous-activité veille à l'élaboration et à la mise à jour des dispositions législatives et des règlements connexes, des politiques, des systèmes et des procédures. Ce secteur absorbe environ 8 % des ressources totales de l'activité.

Gestion et soutien des programmes: Cette sous-activité veille à ce qu'une orientation à la gestion, des services de planification et des services administratifs centraux soient fournis à toutes les composantes de l'activité Douanes. Cette sous-activité représente environ 13 % des ressources totales de l'activité.

Résumé des ressources

L'activité Douanes comprend 7 334 années-personnes et représente environ 75 % des années-personnes et 67 % des dépenses du Ministère.

Tableau 13: Sommaire des ressources par activité (en milliers de dollars et années-personnes)

	Budget des dépenses 1987-1988		Prévu 1986-1987		Réel 1985-1986	
	$	**A-P**	$	A-P	$	A-P
Opérations des bureaux	**196 300**	**4 770**	188 103	5 077	180 281	5 306
Appréciation et rajustements dans les régions	**42 182**	**1 037**	41 902	1 042	37 968	1 041
Interprétation de la politique et appels	**17 539**	**346**	16 866	343	15 606	326
Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes	**25 589**	**350**	20 021	272	14 326	236
Gestion et soutien de programmes	**41 186**	**831**	38 440	844	38 609	862
	322 796	**7 334**	305 332	7 578	286 790	7 771

La prévision des dépenses de l'activité Douanes pour 1987-1988 se répartit comme suit: 88 % en frais de personnel, 10 % en coûts de fonctionnement et 2 % en coûts de capital. Le budget principal pour 1987-1988 est supérieur aux dépenses estimées pour 1986-1987. Ceci est

principalement du à l'inflation calculée sur les frais de personnels (12,5 millions de dollars) et aux dépenses affectées à des projets majeurs, particulièrement le système des Douanes pour le secteur commerciale.

Tableau 14: Résultats financiers en 1985-1986 (en milliers de dollars)

	1985-1986		
	Réel	Budget principal	Différence
Opérations des bureaux	180 281	183 667	(3 386)
Appréciation et rajustements dans les régions	37 968	37 139	829
Interprétation de la politique et appels	15 606	16 001	(395)
Élaboration des programmes et mise à jour des systèmes	14 326	10 383	3 943
Gestion et soutien de programmes	38 609	40 734	(2 125)
	286 790	287 924	(1 134)
Recettes 1985-1986	6 039 452		

Explication des écarts: Les dépenses réelles de 1985-1986 ont été de 1,1 million de dollars (0,4 %) inférieures au Budget des dépenses principal. La somme de 1,1 million de dollars est un chiffre net qui comprend ce qui suit:

	Millions de dollars
• Budget des dépenses supplémentaire pour l'administration du programme d'entrepôt en douane.	0,9
• Budget des dépenses supplémentaire pour le projet du Système harmonisé	3,8
• Sommes non dépensées en raison du gel des dépenses discrétionnaires.	(1,5)
• Sous-utilisation nette de l'affectation prévue en ce qui a trait au personnel.	(4,3)

Données sur le rendement et la justification des ressources

[illegible] des résultats recherchés ou atteints dans chaque secteur d'[illegible]é décrit ci-dessus dépendra de changements dans un certain nom[illegible] de facteurs reliés entre eux (et entrant souvent en concurrence), notamment la charge de travail et la complexité des tâches, le nombre de bureaux d'entrée, les heures de service, les priorités gouvernementales et ministérielles, les exigences des organismes centraux, le mode de transport, le pays d'origine, les ententes interministérielles, les modifications apportées aux lois, la conjoncture économique, les priorités et les besoins du secteur privé et les conditions contextuelles ou géographiques. Le tableau 15 renferme des renseignements sur le rendement de ces trois sous-activités qui produisent les principaux extrants de l'activité.

Tableau 15: Charge de travail et extrants par année-personne

Principaux extrants par sous-activité	Budget des dépenses 1987-1988		Prévu 1986-1987		Réel 1985-1986	
	Volume (000)	**Extrants par A-P**	Volume (000)	Extrants par A-P	Volume (000)	Extrants par A-P
Opérations des bureaux						
Voyageurs traités	**83 500**	**37 613**	87 500	38 630	83 205	35 664
Déclarations commerciales traitées	**7 000**	**3 167**	6 900	2 803	6 733	2 726
Avis délivrés aux importateurs [E-14]	**950**	**2 800**	950	2 710	1 362	2 708
Appréciation et rajustements dans les régions						
Déclarations examinées	**3 500**	**10 900**	3 500	11 110	3 709	11 964
Décisions et appels traités	**175**	**673**	175	680	183	707
Demandes de remboursement examinées	**125**	**2 080**	125	1 980	128	1 882
Interprétation de la politique et appels						
Décisions arbitrales relatives aux saisies	**3,0**	**88**	3,0	88	2,9	86
Appels relatifs à la cote au tarif terminés	**8,6**	**169**	8,4	171	8,7	202

Voyageurs traités: Le nombre de voyageurs traités en 1985-1986 a presque atteint les objectifs fixés. Les prévisions élevées pour 1986-1987 sont dues principalement à Expo 86. Le nombre de voyageurs reviendra à la normale en 1987-1988.

Déclarations commerciales traitées: Le nombre de déclarations commerciales traitées en 1985-1986 a été de 3,7 % supérieur aux prévisions. L'utilisation des ressources dans ce domaine a été de 7,2 % inférieure aux prévisions. L'efficience des opérations commerciales a dépassé de 7,1 % les objectifs prévus.

Avis délivrés aux importateurs (E14): Lorsque les Douanes reçoivent des envois postaux, elles envoient une fiche (E14) afin d'aviser l'importateur en conséquence. En 1985-1986, le nombre réel d'avis traités a été légèrement inférieur au but visé (0,4 %) en raison des répercussions du Décret de remise relatif aux importations par la poste qui prévoit que les colis peuvent être dédouanés s'ils valent 40 $ ou moins, ou que des droits et des taxes seront prélevés si les colis sont évalués à 5 $ ou moins. Auparavant, des droits et des taxes étaient prélevés si les colis étaient évalués à 1 $ ou plus. On prévoit que le nombre de E14 traitées diminuera encore, étant donné que les répercussions de ce décret de remise continueront de se faire sentir et par suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les douanes.

Déclarations examinées: Le nombre de déclarations examinées en 1985-1986 a été de 7,3 % inférieur à l'objectif visé. On prévoit que cette tendance se poursuivra en 1986-1987 et en 1987-1988, étant donné que le Ministère mettra en oeuvre un nouveau système lui permettant de choisir les déclarations comportant les risques d'erreurs les plus élevés.

Décisions et appels traités: Le nombre de décisions rendues et d'appels traités en 1985-1986 a été de 6,4 % supérieur aux prévisions. Les extrants par année-personne ont été de 7,3 % plus élevés que les prévisions, ce qui a entraîné une sous-utilisation de 1 % des ressources. On prévoit que les décisions et les appels diminueront légèrement en 1986-1987 et qu'ils maintiendront un niveau constant au cours des exercices à venir.

Demandes de remboursement: Le nombre de demandes de remboursement traitées en 1985-1986 a été de 5,2 % inférieur aux prévisions, et l'on prévoit que ce nombre diminuera légèrement au cours des années à venir, compte tenu des tendances relatives au nombre de demandes présentées par les importateurs.

Décisions arbitrales concernant les saisies: Le nombre de décisions arbitrales concernant les saisies rendues en 1985-1986, ainsi que les extrants par année-personne ont été conformes aux objectifs prévus. On s'attend à ce que le nombre de demandes et les niveaux d'efficience demeurent constants en 1986-1987 et en 1987-1988.

Cotisations et appels à la Commission du tarif terminés: Il y a eu 21 % plus d'appels terminés en 1985-1986 que prévu. D'une façon générale, cette situation découle des efforts fournis en vue d'éliminer l'inventaire des appels en suspens (visés par les anciennes dispositions législatives concernant la valeur) et d'une augmentation du nombre des

appels en matière de tarif transmis à l'Administration centrale. Ce dernier problème a été traité en vertu de la nouvelle Loi sur les douanes. Les extrants par année-personne en 1985-1986 ont dépassé de 22 % l'objectif. Un niveau d'efficience plus élevé a été atteint parce qu'un grand nombre d'appels étaient semblables, ce qui a entraîné une diminution du temps consacré à chaque cas. On prévoit que le nombre d'appels et les extrants par année-personne diminueront en 1986-1987 et en 1987-1988, étant donné qu'on s'attend à ce que le nombre d'appels semblables mentionné ci-dessus revienne à la normale.

Les tableaux 16 et 18 indiquent la charge de travail pour la période de 1983-1984 à 1985-1986 et les prévisions de 1989-1990. Les tableaux 17 et 19 relient la charge de travail aux années-personnes.

Tableau 16: Charge de travail

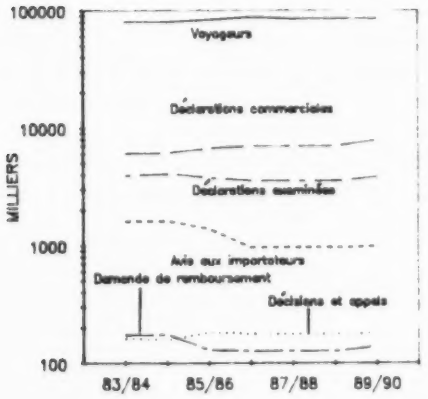

Tableau 17: Extrants par année-personne

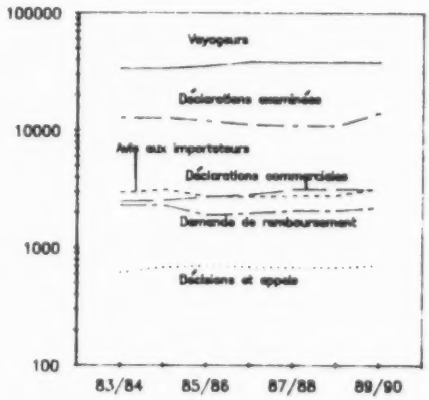

Tableau 18: Charge de travail

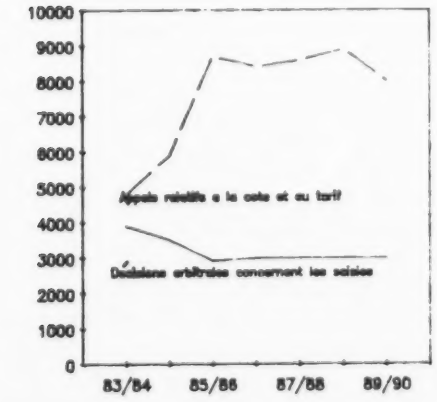

Tableau 19: Extrants par année-personne

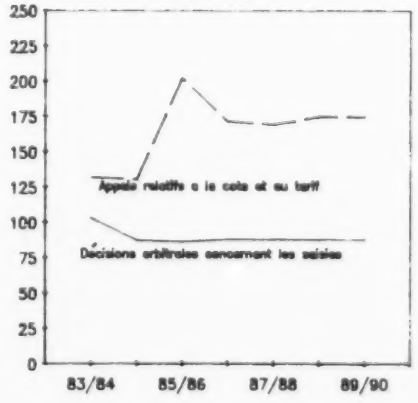

Initiatives du Ministère touchant l'activité Douanes

Un certain nombre d'initiatives continueront d'influencer l'activité Douanes. Chacune de ces initiatives aura des répercussions sur la manière dont les Douanes gèrent leurs secteurs d'activités afin d'atteindre leurs objectifs. Le tableau 20 donne un résumé des initiatives et des objectifs particuliers pour 1987-1988.

Tableau 20: Résumé des initiatives des Douanes

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1987-1988	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Système des Douanes pour le secteur commercial	Terminer l'adaptation du Tarif des douanes à la nomenclature du S.H.	Mettre en oeuvre le nouveau Système harmonisé comme base du classement des marchandises en ce qui a trait au Tarif des douanes et à des fins de statistiques sur le commerce. Élaborer des systèmes automatisés et administratifs afin d'appuyer le S.H.
	Installer et mettre à l'essai les systèmes automatisés.	
	Former le personnel et rédiger des recueils de renseignements publics.	
	Élaborer la composante SAED aux fins de mise en oeuvre à l'échelle nationale.	Mettre à exécution la transmission des données d'ordinateur à ordinateur. Ce projet réduira les coûts de F & É en ce qui a trait à l'entrée des données.
	Introduire le système de la mainlevée contre documentation minimale.	Remettre plus rapidement les marchandises aux clients.
		Augmenter la productivité en effectuant des changements dans les systèmes et en réduisant la paperasserie.
	Élaborer un système intégré de traitement des déclarations.	Mettre en oeuvre un système qui incorporera les fonctions des systèmes actuels CEPACS, remise sur les machines, véhicules automobiles et régies des alcools.
	Ressources: 154 a.-p. et 28 millions de dollars.	Date d'achèvement: 31 mars 1988 Coût total: 490 a.-p. et 79,8 millions de dollars.
Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP)	Cette initiative est en voie d'élaboration à l'Administration ministérielle, bien que son impact se fera surtout sentir dans l'activité Douanes	Accroître la sécurité des agents des douanes qui travaillent seuls à des endroits isolés ou éloignés
		Date d'achèvement: 1989
Boutiques hors taxes	Mettre le programme en oeuvre de façon intégrale à l'échelle nationale, ce qui nécessitera l'établissement d'environ 37 boutiques d'ici la fin de 1986-1987.	Donner au public plus d'occasions d'acheter des marchandises exemptes de droits avant de quitter le pays.
	Ressources: 68 000 $	Date d'achèvement: 1987-1988 Coût total: 39 a.-p. et 2,5 millions de dollars.

Tableau 20: Résumé des initiatives des Douanes (suite)

INITIATIVE	OBJECTIFS PARTICULIERS ET RESSOURCES POUR 1987-1988	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Contrôle des exportations	Assurer le fonctionnement du Système de contrôle des exportations de façon continue. Ressources: 26 a.-p. et 0,8 million de dollars	Empêcher l'exportation illégale de la technologie occidentale vers les pays soumis à un embargo. Date d'achèvement: 14 octobre 1985 Coût annuel: 26 a.-p. et 0,8 million de dollars
Mesures visant à réduire les années-personnes	Trois mesures de réduction auront des effets directs sur les Douanes en 1987-1988. Réduction totale: 193 a.-p. Examen des ressources: éliminer certaines activités à faible priorité à l'Administration centrale et dans les régions. Niveaux de service: examiner, rationaliser et rajuster les niveaux de service actuels. Saisie des données: cette initiative comprend un certain nombre de mesures complémentaires intimement liées. . réduire la quantité de données sur le fret et les déclarations introduites dans le système CEPACS; . réduire le temps nécessaire au tri, au classement, à l'extraction et au reclassement des documents de déclaration commerciale au moyen de la mise en oeuvre d'un système de contrôle automatisé des documents et d'index; . transférer au secteur privé la charge de travail relative à l'introduction de données; . réduire la paperasserie et améliorer la productivité au moyen de l'introduction des composantes MDM et SAED du Système des Douanes pour le secteur commercial.	Réduire les activités en rationalisant certaines opérations et en mettant fin à d'autres activités des Douanes. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 782 a.-p. Rationaliser les opérations des bureaux de douane régionaux et de l'Administration centrale. Date d'achèvement: 1990-1991 Réviser les niveaux de service pour faire des économies sans nuire aux services offerts au public. Date d'achèvement: 1987-1988 Réduire la charge de travail, accroître l'efficience et les économies de ressources, tant pour le secteur public que pour le secteur privé. Date d'achèvement: 1989-1990

C. Administration ministérielle

Objectif

L'objectif de l'Administration ministérielle est d'assurer, au sein du Ministère, une orientation à la gestion, une coordination de la planification et des services administratifs centraux.

Description

L'activité Administration ministérielle se compose des cinq sous-activités qui suivent:

Gestion ministérielle: Cette sous-activité s'assure que la direction du Ministère reçoit, à tous les niveaux, les services de gestion, de planification et de contrôle que nécessite l'administration des ressources à l'appui des programmes et des objectifs du Ministère et de ceux qui s'étendent à tout le gouvernement. Elle comprend les services de soutien du Ministère que sont la planification ministérielle, les finances, l'administration, la planification et l'élaboration des systèmes, les services scientifiques et les services de laboratoire. Ce secteur reçoit 63 % des ressources totales de l'activité.

Administration du personnel: Cette sous-activité fournit à la direction du Ministère, à tous les niveaux, les services de personnel nécessaires à l'administration efficace des ressources humaines du Ministère. Ce secteur représente environ 21 % des ressources totales de l'activité.

Vérification et évaluation: Cette sous-activité est chargée de faire des vérifications et une évaluation indépendantes des programmes et des opérations du Ministère. Cette sous-activité utilise environ 6 % des ressources totales de l'activité.

Communications (anciennement Relations publiques): Grâce aux activités des Communications, les personnes qui sont touchées par les lois appliquées par Douanes et Accise reçoivent des renseignements qui leur permettent de s'y conformer. Ce secteur représente 2 % des ressources totales de l'activité.

Haute direction: Cette sous-activité réunit le Contentieux, les Affaires internes, les Affaires ministérielles et internationales, le Cabinet du Sous-ministre et une partie du Cabinet du Ministre. Elle représente environ 8 % des ressources totales de l'activité.

Résumé des ressources

L'activité Administration ministérielle représente environ 17 % des dépenses et 9 % des années-personnes du Ministère. Ces dépenses en ressources sont indiquées au tableau 21.

Tableau 21: Sommaire des ressources par activité (en milliers de dollars et années-personnes)

	Budget des dépenses 1987-1988		Prévu 1986-1987		Réel 1985-1986	
	$	A-P	$	A-P	$	A-P
Gestion ministérielle	51 579	467	43 118	475	36 205	487
Administration du personnel	16 918	230	12 805	223	12 442	221
Vérification et évaluation	4 705	68	4 506	68	4 031	68
Communications	1 827	19	1 525	14	1 299	14
Haute direction	6 444	67	5 504	61	3 218	64
	81 473	851	67 458	841	57 195	854

La prévision des dépenses pour l'activité Administration ministérielle pour 1987-1988 renferme 47 % de frais de personnel, 30 % de coûts de fonctionnement et 23 % de coûts en capital.

Rendement financier antérieur

Tableau 22: Résultats financiers en 1985-1986 (en milliers de dollars)

	1985-1986		
	Réel	Budget principal	Différence
Gestion ministérielle	36 205	38 574	(2 369)
Administration du personnel	12 442	13 765	(1 323)
Vérification et évaluation	4 031	4 542	(511)
Communications	1 299	1 572	(273)
Haute direction	3 218	2 788	430
	57 195	61 241	(4 046)

Explication des écarts: Les dépenses réelles de 1985-1986 ont été de 4,0 millions de dollars (6,6 %) inférieures à ce que prévoyait le Budget des dépenses principal.

La somme de 4,0 millions de dollars est un chiffre net qui comprend ce qui suit:

	Millions de dollars
. Budget des dépenses supplémentaire pour le Système harmonisé	3,6
. Changements dans les mouvements de la trésorerie du Système d'alarme et de sécurité personnelle	(4,3)
. Sommes non dépensées par suite du gel des dépenses discrétionnaires	(2,3)
. Sommes non dépensées au chapitre des frais de personnel par suite du gel de la dotation	(1,0)

Données sur le rendement et la justification des ressources

Initiatives du Ministère touchant l'activité Administration ministérielle: L'Administration ministérielle participe au lancement d'initiatives ministérielles majeures qui influeront sur la manière dont le Ministère atteindra les objectifs de son programme en 1987-1988 et au cours des prochains exercices. Le tableau 23 donne un résumé de ces initiatives.

Tableau 23: Résumé des initiatives de l'Administration ministérielle

INITIATIVE	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET RESSOURCES POUR 1987-1988	RÉSULTATS GÉNÉRAUX
Système d'alarme et de sécurité personnelle (SASP)	Début de la mise en oeuvre à l'échelle nationale. Ressources: 12 a.-p. et 7,7 millions de dollars	Accroître la sécurité des agents des douanes qui travaillent seuls dans des endroits isolés ou éloignés. Date d'achèvement: 1989 Coût total: 25 a.-p. et 21,3 millions de dollars
Programme d'action positive	Augmenter le nombre de femmes dans les groupes PM et AU, augmenter la participation des autochtones, maintenir le taux de participation des employés handicapés et établir un programme visant à augmenter la participation des minorités visibles. Ressources: 3 a.-p. et 152 000 $	Assurer aux groupes visés des niveaux d'emploi plus équitables. Date d'achèvement: 1er avril 1988 Coût total: 600 000 $ et 12 a.-p.
Système d'information sur les ressources humaines (SIRH)	Restructurer et élargir le Système de ressources en main d'oeuvre afin de fournir une base de données et l'entrée en direct ainsi que la capacité d'extraction des données pour les utilisateurs compétents.	Fournir à la gestion ministérielle des renseignements détaillés, précis et opportuns.
Sessions plénières du CCD	Planifier et préparer la tenue des sessions plénières du CCD en juin 1987. Ressources: 12 a.-p. et 805 000 $.	Promouvoir, au sein du CCD, les initiatives canadiennes comme le programme d'aide aux pays en développement. Améliorer la réputation internationale du Canada. Date d'achèvement: Juin 1987 Coût total: 26 a.-p. et 1,2 million de dollars
Mesures visant à réduire les années-personnes	Une des mesures de réduction aura des répercussions directes sur l'Administration ministérielle en 1987-1988. Réduction: 37 a.-p. Examen des ressources: éliminer les activités à faible priorité à l'Administration centrale.	Réduire les coûts du programme en rationalisant ou en mettant fin à certaines opérations. Date d'achèvement: 1990-1991 Réduction totale: 97 a.-p. Rationaliser les activités de l'Administration ministérielle à l'Administration centrale. Date d'achèvement: 1990-1991

Section III
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Tableau 24: Détail des besoins financiers par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1987-1988	Prévu 1986-1987	Réel 1985-1986
Personnel			
Traitements et salaires	334 491	322 906	304 776
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	49 677	45 351	47 723
Autres frais de personnel	2 463	2 157	2 505
	386 631	370 414	355 004
Autres dépenses de fonctionnement			
Transport et communications	21 947	21 372	19 729
Renseignements	4 085	4 117	2 677
Services professionnels et spéciaux	25 736	19 645	16 053
Locations	2 466	2 243	2 276
Achat de services de réparation et d'entretien	4 483	5 597	4 310
Services utilitaires et services de fournitures et d'approvisionnements	8 170	5 992	6 723
Toutes les autres dépenses	–	–	67
	66 887	58 966	51 835
Total des dépenses de fonctionnement	453 518	429 380	406 839
Immobilisations			
Construction et acquisition de terrains, de bâtiments et de matériel	3 995	1 345	1 751
Construction et acquisition de machines et de matériel	21 576	15 609	6 693
	25 571	16 954	8 444
	479 089	446 334	415 283

2. Besoins en personnel

Les tableaux 25 et 26 indiquent la tendance des coûts en ce qui a trait aux années-personnes et aux frais de personnel. La répartition des années-personnes par activité au cours des années 1985-1986 à 1987-1988 est indiquée au tableau 27.

Tableau 25: Années-personnes pour la période de 1981-1982 à 1989-1990

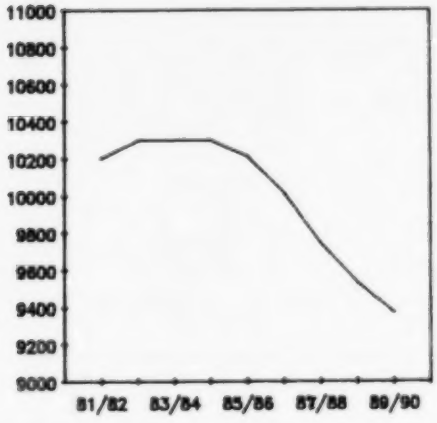

Tableau 26: Frais de personnel pour la période de 1981-1982 à 1989-1990

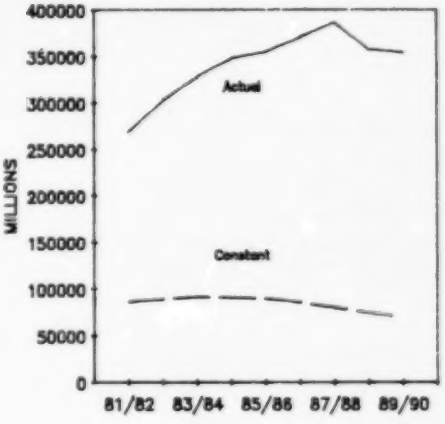

Tableau 27: Besoins en années-personnes par activité

	Budget des dépenses 1987-1988	Prévu 1986-1987	Réel 1985-1986
Accise	1 553	1 596	1 585
Douanes	7 334	7 578	7 771
Administration ministérielle	851	841	854
	9 738	10 015	10 210

Environ 81 % des dépenses totales du Ministère ont trait au personnel. En 1987-1988, les frais de personnel s'élèveront à 386,6 millions de dollars, soit une augmentation d'environ 16 millions de dollars comparativement aux prévisions de 1986-1987. Toutefois, en dollars constants, les frais de personnel sont demeurés relativement stables de 1981-1982 à 1987-1988.

Entre 1981-1982 (dépenses réelles) et 1986-1987 (dépenses prévues), le niveau des années-personnes du Ministère a diminué de 2 %. Une nouvelle réduction des années-personnes se produira d'ici 1990-1991, étant donné que le Ministère poursuit l'application d'un plan visant à appuyer le programme de restrictions gouvernementales annoncé dans le budget de mai 1985.

Le nombre d'années-personnes et le traitement moyen par catégorie sont fournis au tableau 28.

Tableau 28: Détail des besoins en personnel

	Années-personnes autorisées			Échelle de traitement actuelle	Provision pour traitements moyens 1987-1988
	87-88	86-87	85-86		
Direction	111	111	105	51 400-100 700	66 039
Services Scientifiques et professionnelles					
Vérification	580	581	562	29 520-70 800	43 338
Autres	40	33	35		
Administration et services extérieurs					
Services administratifs	301	298	308	14 810-58 562	38 152
Commerce	73	80	78	15 635-64 521	49 636
Systèmes informatiques	81	85	94	20 103-65 808	45 106
Services financiers	81	82	80	16 161-57 980	45 696
Administration du personnel	142	139	144	22 940-63 870	41 969
Administration des programmes	5 264	5 343	5 144	14 939-62 268	32 951
Autres	62	72	71		
Soutien Technique					
Dessin et illustrations	3	3	2	17 248-44 693	30 804
Soutien technologique et scientifique	6	8	7	15 078-54 620	31 917
Techniciens divers	7	4	4	13 568-59 792	32 932
Soutien aux sciences sociales	1	1	3	13 568-62 028	34 685
Soutien administratif					
Commis	2 249	2 280	2 364	13 887-34 086	23 072
Autres	653	839	889		
Soutien opérationnel					
Manoeuvres et hommes de métier	24	25	44	15 632-42 367	22 094
Services divers	52	53	41	13 754-44 350	23 275
Autres	8	8	173		

Nota: Les colonnes concernant les années-personnes présentent la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes autorisées dans le cadre du Programme. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts du traitement de base, y compris la provision relative aux conventions collectives, aux augmentations annuelles, aux promotions et à la rémunération au rendement, divisés par le nombre d'années-personnes de chaque groupe professionnel. Les calculs de base peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre. Environ des 54% des années-personnes sont affectées à la catégorie Administration des programmes, ce qui rend compte de l'importance de l'administration fiscale de Douanes et Accise au sein du Ministère. Environ 6% des années-personnes sont affectées à la catégorie Vérification, dont la tâche est de procéder à la vérification du processus de perception des recettes qui doivent être versées à la Couronne et de s'assurer qu'on observe les autres aspects des lois appliquées par le Ministère.

3. Dépenses en capital

Le tableau 29 présente la répartition des dépenses en capital par type de biens à acquérir. L'analyse des dépenses en capital pour l'année 1985-1986 n'est pas disponible présentement puisque le Ministère vient tout juste d'établir un plan des dépenses en capital. Les dépenses en capital représentent 5,3 % du total du Budget des dépenses principal du programme. Le tableau 30 présente les détails sur les principaux projets d'immobilisations du Ministère.

Tableau 29: Répartition des dépenses en capital (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1987-1988	Prévisions 1986-1987	Dépenses réelles 1985-1986
Locaux			
Nouvelle construction	3 632	777	(non-disponible)
Rénovations aux installations existantes	363	568	(non-disponible)
Équipement			
Nouveau	18 225	11 348	(non-disponible)
Remplacement	3 351	4 261	(non-disponible)
	25 571	16 954	8 444

Tableau 30: Détails sur les principaux projets d'immobilisations (en milliers de dollars)

	Prévisions précédentes Coût total	Prévisions actuelles Coût total	Prévisions des dépenses au 31 mars 1987	Budget des dépenses 1987-1988	Besoins pour les exercices à venir
TED et autres projets d'équipement					
Système des Douanes pour le secteur commercial	8 184	18 709	9 341	8 661	707
Système d'alarme et de sécurité personnelle	18 251	18 251	3 761	6 676	5 456
Collège de Douanes et Accise	-	2 760	-	2 760	-
Projets de construction					
Installations des Douanes					
Hemmingford (Québec)	-	825	80	618	127
Boundary Bay (C.-B.)	-	653	40	610	3
Climax (Sask.)	-	530	5	35	490
Rooseville (C.-B.)	-	780	47	-	733
Dundee (Québec)	-	750	-	35	715
Fraser (C.-B.)	-	1 700	-	1 700	-
Installations communes à la frontière Noyan (Québec), et Carson (C.-B.)	-	1 522	147	634	741

4. Recettes

Le tableau 31 est une décomposition des recettes perçues par Douanes et Accise pour les exercices 1982-1983, 1983-1984 et 1984-1985. Plusieurs facteurs influent directement sur le montant des recettes perçues dans le cadre d'un exercice donné. Ces facteurs comprennent le niveau général de l'activité économique, les changements concernant le taux de la taxe, l'accroissement, la limitation ou le retrait total des exemptions, l'imposition de nouvelles taxes ou l'octroi de nouveaux remboursements, l'effet de l'inflation et l'efficacité des opérations du Ministère au titre de l'examen, de la vérification et de l'exécution.

Tableau 31: Recettes par catégorie (en milliers de dollars)

	1985-1986	1984-1985	1983-1984
Douanes			
Droits à l'importation	4 401 983	4 223 574	3 766 575
Taxe de vente (importations)	1 538 509	1 509 017	1 341 526
Autres taxes d'accise (importations)	79 291	69 490	65 248
Perceptions diverses	19 669	17 518	16 121
Total des recettes perçues par les Douanes	6 039 452	5 819 599	5 189 470
Accise			
Taxe de vente	8 269 696	6 549 959	5 573 890
Taxe d'accise sur l'essence	781 280	477 238	470 999
Autres taxes d'accise	1 325 052	738 003	663 125
Droits d'accise	1 473 365	1 461 624	1 356 074
Perceptions diverses	279	312	564
Redevances d'indemnisation pétrolière	1 218 903	2 787 395	2 325 183
Taxe de transport aérien	306 487	225 093	207 619
Taxe sur le gaz commercialisable acheminé par pipeline et les liquides extraits du gaz naturel	87 848	302 031	787 693
Taxe sur les services de programmation de télécommunication	52 349	44 829	28 236
Total des recettes perçues par l'Accise	13 515 259	12 586 484	11 413 383
Total des perceptions de l'Administration centrale	2 070	2 168	2 976
Recettes brutes de Douanes et Accise	19 556 781	18 408 251	16 605 829
Moins: remboursements, drawbacks et crédits	(991 439)	(868 122)	(755 947)
Recettes nettes	18 565 342	17 540 129	15 849 882

Les perceptions brutes ont augmenté de 1,2 milliard de dollars, ou de 6,2 %, au cours de l'exercice 1985-1986. Les recettes des Douanes ont continué d'accuser une augmentation de 2,2 millions de dollars, ou de 3,8 %, par rapport à l'exercice 1984-1985. L'augmentation de 0,9 milliard de dollars, ou de 7,4 %, des recettes de l'Accise est surtout imputable à une augmentation de 1,7 milliard de dollars de la taxe de vente et d'autres taxes d'accise de 587 millions de dollars. Ces augmentations ont été partiellement annulées par la diminution de 1,6 milliard de dollars de la redevance d'indemnisation pétrolière.

5. Coût net du programme

Le tableau 32 indique le coût total du programme. Les autres coûts comprennent le coût des services fournis gratuitement par d'autres ministères, mais non la dépréciation ou les locaux fournis gratuitement par le Ministère. Les recettes non fiscales indiquées se composent des recettes provenant des saisies et des amendes, des frais de services spéciaux pour les opérations douanières et autres opérations.

Tableau 32: Coût net du programme pour 1987-1988
(en milliers de dollars)

Budget principal des dépenses 1987-1988	Ajouter* autres coûts	Coût total du programme	Déduire** recettes non fiscales	Coût net prévu du programme 1987-1988	Coût net prévu du programme 1986-1987
479 089	59 459	538 548	28 000	510 548	480 473

($000)

* Les autres coûts de 59 459 000 $ comprennent:

. les services de locaux fournis par TPC	42 234
. les services d'émission des chèques fournis par ASC	1 569
. la partie des primes d'assurance des employés payées par l'employeur et les autres coûts payés par le secrétariat du Conseil du Trésor	9 115
. d'autres services fournis par différents ministères	6 546

** Les recettes non fiscales de 28 000 000 $ comprennent:

. les saisies et les amendes	17 000
. les frais de services spéciaux pour les opérations douanières	3 000
. d'autres opérations	8 000

B. Autres renseignements

Énoncé des principes opérationnels

La ligne de conduite de Douanes et Accise se fonde sur le principe selon lequel la vaste majorité du grand public est généralement désireuse d'observer la loi lorsqu'elle la connaît et lorsque cette dernière est appliquée de façon juste, uniforme et réceptive. Par conséquent, le Ministère a pour règle de gérer ses opérations de manière à encourager et à favoriser le respect volontaire et de réduire au minimum les exigences administratives des différentes lois qu'il applique. À cette fin, le Ministère s'est engagé à simplifier les processus relatifs à la prestation des services afin d'éliminer les obstacles de nature administrative qui entravent le respect volontaire et de diminuer les coûts et les efforts que ces embûches occasionnent autant aux clients qu'au Ministère lui-même.

En dépit du fait que le public est considéré comme étant désireux d'observer la loi, il est inévitable que certaines personnes oublient volontiers les engagements auxquels elles sont liées par la loi, et favorisent leurs gains personnels. Dans le cadre de l'accomplissement de ses tâches, le Ministère doit donc exercer des mesures qui permettront de maintenir un équilibre entre l'exécution et les services offerts. On peut atteindre cet équilibre en tentant principalement, dans le cadre de l'exécution, de déceler les rares contrevenants. Ainsi, Douanes et Accise a adopté comme politique de prendre des mesures d'exécution qui ne nuisent pas aux services offerts et n'entravent pas l'observation de la loi.

Dans le cadre de l'application de son mandat, le Ministère se soucie constamment d'améliorer les services offerts au public. La notion de services offerts au public touche les programmes et les services offerts par le Ministère de même que notre comportement lors de la prestation de ces programmes et services. Nous devrons donc être conscients et compréhensifs à l'égard du public, de ses changements d'attitude, de ses inquiétudes à titre de contribuables, de la nouvelle technologie et des pratiques commerciales ainsi que des changements sociaux si nous désirons conserver une attitude réceptive. Pour ce faire, la direction des Douanes et de l'Accise s'est engagée à créer une ambiance où l'innovation est encouragée et exprimée par l'amélioration des pratiques de gestion.

Une bonne communication avec le public constitue un facteur primordial pour offrir des services de qualité. Mieux le simple citoyen comprendra et acceptera la loi, plus il sera porté à l'observer. Le Ministère désire que les communications visent principalement à améliorer, d'une façon complète et intelligible, la compréhension du public face à ses droits et devoirs ainsi que les renseignements ayant trait aux services, programmes et installations. Par conséquent, le Ministère sollicitera régulièrement l'opinion de ses groupes clients et

il favorisera des mécanismes de consultation lors de l'élaboration de ses politiques, initiatives et des questions reliées aux lois, de manière à ce que leurs objectifs, tout comme les nôtres, soient atteints. Le Ministère cherchera aussi à décentraliser de façon efficiente les pouvoirs et les responsabilités afin que ses clients puissent se prévaloir plus facilement des services requis dans des endroits situés plus près de leur activité.

En outre, le Ministère reconnaît que les ressources humaines dont il dispose constituent son meilleur atout. La participation et la collaboration des employés au succès que remporteront les efforts déployés par le Ministère font partie intégrante de la politique ministérielle en matière de gestion. Le Ministère adoptera aussi une politique d'encouragement à la communication interne et à la formation qui préparera et appuiera nos employés lors de l'exécution de leurs tâches. En conséquence, de nouvelles initiatives, visant ou non des systèmes, ne seront prises que lorsque leur incidence sur le public, le personnel et le milieu de travail aura été déterminée et comprise par toutes les parties en cause.

Le Ministère reconnaît également que l'établissement de relations saines entre le syndicat et la gestion constitue un aspect important des relations efficaces avec les employés. Le Ministère s'engage donc à négocier d'une manière franche avec les syndicats concernés et à soulever les points pour lesquels il cherche des solutions mutuellement satisfaisantes.

Lois appliquées en tout ou en partie par Douanes et Accise

Code criminel du Canada
Loi sur l'aéronautique
Loi sur les maladies et la protection des animaux
Loi sur le contrôle de l'énergie atomique
Loi sur les normes des produits agricoles du Canada
Loi sur la marine marchande du Canada (Règlement sur le cabotage)
Loi sur les ressources en eau du Canada
Loi sur la citoyenneté canadienne
Loi sur les sociétés commerciales canadiennes
Loi sur la Commission canadienne du lait
Loi sur la Commission canadienne du blé
Loi sur la Commission de la frontière internationale
Loi sur la protection des pêcheries côtières
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation
Loi sur le droit d'auteur
Loi sur l'exonération de droits
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
Loi sur les douanes
Tarif des douanes
Loi sur le ministère du Revenu national
Loi sur l'administration de l'énergie
Loi sur les contaminants de l'environnement
Loi sur les explosifs
Loi sur l'accise
Loi sur la taxe d'accise
Loi sur les animaux de ferme et leurs produits
Loi sur les licences d'exportation et d'importation
Loi sur les engrais chimiques
Loi sur l'inspection du poisson
Loi sur les pêcheries
Loi sur les aliments et drogues
Loi sur les fruits, les légumes et le miel
Loi sur l'exportation du gibier
Loi sur les produits dangereux
Loi sur l'immigration
Loi sur l'importation des boissons enivrantes
Loi sur l'importation de la viande
Loi sur l'industrie des produits de l'érable
Loi sur l'inspection des viandes
Loi sur l'inspection et la vente
Loi sur la sécurité des véhicules automobiles
Loi sur la sécurité des pneus de véhicules automobiles
Loi sur la Société canadienne des postes
Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires
Loi sur la Commission de la frontière internationale
Loi sur la Société canadienne des ports
Loi sur les stupéfiants

Loi sur les viandes et conserves alimentaires
Loi sur l'Office national de l'énergie
Loi sur les produits antiparasitaires
Loi sur les produits laitiers du Canada
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux
Loi sur les privilèges et immunités des organisations internationales
Loi sur les privilèges et immunités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
Loi sur la Société canadienne des ports - Ports et installations de ports publics
Loi sur la quarantaine
Loi sur la radio
Loi sur les dispositifs émettant des radiations
Loi sur les chemins de fer
Loi relative aux semences
Loi sur la statistique
Loi sur la Commission du textile et du vêtement
Loi sur l'étiquetage des textiles
Loi sur les marques de commerce
Loi sur les transports
Loi sur les forces étrangères présentes au Canada
*Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées de disparition
Loi concernant l'exécution des dispositions du Traité conclu entre le Canada et les États-Unis en vue de la suppression de la contrebande
Loi sur les mesures spéciales d'importation
Loi sur la taxe de vente en détail extracôtière de la Nouvelle Écosse
Loi sur la Commission des ports de Hamilton
Loi sur la Commission des ports de Toronto
Loi sur la Commission des ports
Loi sur la compétence extracôtière du Canada pour les douanes et l'accise
Loi sur la généalogie des animaux
Loi sur la quarantaine des plantes

* Cette convention internationale n'est pas une loi du parlement. Elle est appliquée en vertu de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation.